HEBDOS 4 WEEKLIES

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

35c

124e ANNÉE - NO 35 - MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1976 - 5 CAHIERS - 44 PAGES

Sommaire

Annonces classées C-2 à C-5
Cinémas B-2 et B-3
Décès A-8
Editorial A-4
Féminin B-1
La Pensée D-1 à D-3
Sports E-1 à E-11
Finance A-6
Spectacles B-2 et B-3
Télévision B-4



Sondage pour une garderie (page B-1)

Les octrois perdus:

Un fait divers qu'on veut monter en épingle!

Par Gilles Saint-Amour

Le conseiller municipal, Vincent Chartier, a accusé l'éditorialiste du Courrier, M. Pierre Bornais, de tenter de jeter le discrédit sur la commission municipale du Conseil provisoire, en essayant de faire un scandale d'un fait divers. Prenant la parole à l'issue de la dernière rencontre du conseil municipale, le 20 décembre, M. Chartier a dénoncé ce qu'il croit être une attitude négative, chez l'éditorialiste comme chez "certains autres journalistes", en ce qui a trait au affaires municipales. Il a appuyé ses remarques sur un éditorial de M. Bornais, publié le 15 décembre dernier, où l'auteur déplorait que les accusations lancées par M. Cornellier, à l'endroit de l'administration municipale, n'aient pas été démenties.

M. Chartier a accusé l'éditorialiste de déformer les propos de l'ancien député qui, selon lui, aurait tout simplement dit que le budget de la ville avait été mal présenté.

Or, après avoir vertement critiqué les écrits de M. Bornais, qu'il interprète comme étant des accusations d'inexpérience et d'incompétence à l'endroit des autorités municipales, le conseiller a tenu à clarifier la position de la commission des finances du comité provisoire, quant à la présentation, justement, de ce budget.

Ainsi, selon M. Chartier, c'est à l'instigation des experts du gouvernement provincial que la ville de Saint-Hyacinthe, après avoir présenté un budget basé sur une demande d'octroi pour équilibre budgétaire au montant de $1.6 million, a présenté une version modifiée du même budget qui reportait des dépenses sur des règlements d'emprunt.

Cette manoeuvre, toujours selon M. Chartier, permettait au ministre des affaires municipales de l'époque, M. Victor Goldbloom, de revenir sur ses engagements, en "jouant au ping-pong" avec les octrois. "Si le ministre n'avait pas tellement tergiversé dans sa décision, la fusion aurait pu accoucher à un temps plus propice économiquement et nous aurions pu avoir une partie des $5 millions que la ville de Jonquière a reçus", de conclure M. Chartier.

Ce dernier, qui a vu dans les propos de M. Bornais une tentative de faire un scandale à partir d'un fait divers, a cru opportun, tout en répondant aux allégations de l'ancien député, de dénoncer l'attitude des journalistes vis-à-vis l'administration municipale qu'il a accusé par ailleurs de "tirer les vers du nez de certains fonctionnaires en étalant sur la place publique des dossiers confidentiels".

Le maire Hamel a approuvé, au nom du conseil, la mise au point faite par le conseiller Chartier, et a déclaré qu'il espérait qu'une correction serait faite "pour que les choses soient au bon endroit surtout dans les conditions actuelles..."

(Voir texte intégral de l'intervention de M. Chartier et la réponse apportée par M. Bornais en page A-5).

Le P. Beauregard assassiné au Lesotho!

Par Pierre Bornais

Onze ans exactement après avoir été ordonné à Saint-Hyacinthe, le R.P. Raynald Beauregard, omi, missionnaire depuis dix ans au Lesotho (Afrique), a connu une mort tragique dans des circonstances qui demeurent encore obscures, toutes les informations à ce sujet n'ayant pas été communiquées à sa famille.

Selon les renseignements obtenus, le père Beauregard qui était en poste à la Mission Saint-Martin a été assailli au cours de la nuit du 23 décembre et lorsqu'il a pu demander de l'aide, ce fut trop tard puisqu'il devait mourir à son arrivée à l'hôpital.

Abandonné par ses meurtriers, le père Beauregard a réussi à entrer en communication avec une communauté religieuse non loin de sa résidence et durant le trajet vers l'hôpital, trajet qui devait durer environ deux heures, il fut en mesure de rapporter en détails l'agression dont il venait d'être victime.

Un service commémoratif à la mémoire du religieux tragiquement disparu sera célébré mardi après-midi 4 janvier 1977, à compter de 2 heures, en l'église de Saint-Liboire.

Au moment de son ordination sacerdotale, en décembre 1965, le père Beauregard avait eu droit à la manchette du journal puisqu'il était ce qu'il est convenu d'appeler une vocation tardive.

En effet, ce n'est qu'à l'âge de 23 ans, après avoir travaillé sur la ferme et avoir oeuvré dans différents mouvements d'action catholique, que le père Beauregard entreprenait ses études classiques au Séminaire

Il fut ordonné prêtre le 24 décembre 1965, à Saint-Hyacinthe, alors qu'il était âgé de 34 ans.

Originaire de Saint-Liboire, sa famille est installée depuis longtemps dans la région de Saint-Liboire.

Appelé vers la vocation missionnaire, il aura succombé à pied d'oeuvre dans des conditions tragiques qui demeurent encore à être éclaircies.

En route vers une nouvelle année!



Sports: Les Lions Midgets des champions en puissance

Les Lions de l'instructeur Gaétan Pion ont franchi le cap de la demie-saison et ils font figure de proue puisqu'ils monopolisent le pinacle de tous les départements de la Ligue Midget Rive-Sud. Une confortable avance qui leur confère un championnat de saison régulière assuré.

Bonne et Heureuse Année 1977

A lire cette semaine:

* Autre sursis pour les petits abattoirs

C'est le 1er janvier 1977 que les nouvelles normes édictées pour les petits abattoirs devaient entrer en vigueur. Cette question fort discutée a fait l'objet de plusieurs décisions qui ont tenté de retarder la mise en application de mesures que d'aucuns trouvent discriminatoires et injustes. Encore une année de répit!

(page A-2)

* Après la dinde de Noël, voici venir le canard!

C'est comme cela que ça se passe dans le temps des Fêtes! Pour un très grand nombre, voilà une période de l'année qui peut donner cours facilement aux excès de table! Mais aussi, c'est peut-être l'occasion de manger les mêmes mets à plusieurs reprises jusqu'à satiété! Pourquoi ne pas faire changement.

(Page C-5)

* Résolutions du 52e congrès de l'UPA

Voici la deuxième partie des importantes résolutions adoptées par l'Union des producteurs agricoles à l'occasion de leur congrès général. Plus que de simples décisions qui pourraient rester sans lendemain, ce sont de véritables orientations que le syndicalisme agricole a voulu déterminer pour un progrès constant.

(pages D-4 et D-5)

* Mais où va donc l'argent à chaque semaine?

Au cours des prochaines semaines, les membres des cercles AFEAS se pencheront sur cette importante question. Ce dossier d'information soumis à leur réflexion vise à leur permettre d'acquérir le sens "économique" car il n'y a pas, en la matière de "petites connaissances" et l'argent n'est-il pas le nerf de beaucoup de choses?

(page D-6)

Léo Ayotte meurt à St-Hyacinthe

Par Gilles Saint-Amour

Le grand peintre québécois, Léo Ayotte, est décédé le mardi 21 décembre, à l'hôpital Honoré-Mercier, à l'âge de 67 ans.

Il avait commencé à peindre en 1935, sans maître, tout en nourissant le rêve d'étudier aux Beaux Arts. Il devait toutefois y travailler sans jamais pouvoir étudier, ce qui ne l'empêcha pas, en autodidacte, de se faire une carrière particulièrement riche dans la peinture. Près des choses et des gens, il préférait les paysages et son oeuvre recèle de nombreux tableaux qui sont considérés parmi les plus beaux de toute la peinture québécoise.

Même s'il a peint plusieurs nus, surtout dans les dernières années de sa carrière, il a toujours gardé le besoin de capter sur sa toile les couleurs et les humeurs de ces coins du pays qu'il affectionnait: les Cantons de l'Est, la Gaspésie, les Laurentides.

Il aura vécu pour et par la peinture, et plusieurs expositions auxquelles il a participé ont donné au grand public l'occasion d'apprécier l'oeuvre de ce grand artiste.

RUMEURS DE MA VILLE

Pour l'an qui vient, l'échotier a plusieurs souhaits à adresser à ses "amis". Ainsi, aux employés de l'hôpital Honoré-Mercier, il souhaite que l'administration fasse installer des vitres teintées partout, Comme ça, si la climatisation fait défaut comme il arrive souvent, il ne fera pas trop chaud. A l'administration, on peut souhaiter la multiplication des cadres qui sont très utiles en périodes de débrayage. Aux patients, qu'il reste assez d'argent ensuite pour les médicaments, la bonne nourriture, et du personnel pour les dispenser...

***

À l'U. P.A. il convient de faire un souhait en deux volets: que la période de fraternité du temps des fêtes se poursuivent assez longtemps pour que tous les producteurs se sentent chez eux à l'U.P.A., ce qui règlerait du coup le problème de la dissudence. Sinon, on souhaite à tous, la tolérance nécessaire aux grands arrangements.

***

A tous ceux qui oeuvrent dans l'enseignement: puisqu'il n'y a pas de combat épique en vue, on souhaite à tous qu'ils profitent de la relative sérénité pour continuer à bien faire ce qu'ils font bien, tout en s'ouvrant le plus possible l'esprit aux nouvelles réalités, devenant ainsi, pédagogiquement parlant, des conservateurs progressistes, ce qui ne les autorise pas pour autant à faire de la politique dans les classes!

Puisqu'il est question de politique, il ne faut pas oublier notre député au fédéral, M. Wagner. Que lui souhaiter, sinon qu'il ait plus de chance en appuyant, ici et là, une idée gagnante, tout en ayant toujours un oeil tourné vers ses arrières pour voir venir ses "amis", ceux-là qui lui veulent du bien...

***

M. Fabien Cordeau, si les dieux le favorisent, sera doté cette année et pour quelque temps encore, du don d'ubiquité. Ainsi, il pourra être à Québec, à Saint-Hyacinthe et, pourquoi pas, dans son quartier. Comme ça il pourra faire des réclamations au conseil, au moyen d'une pétition par exemple, tout en continuant à faire partie de ce conseil, étant ici partie et ailleurs juge. Bonne chance!

***

L'an neuf, un maire neuf aussi, qu'on commence à peine à étrenner. On peut lui souhaiter qu'il ouvre les portes de l'hôtel de ville, qu'il mette à profit son dynamisme et ses idées nouvelles pour amorcer un renouveau qui s'impose, notamment en ce qui a trait à l'information. Il pourrait faire bien pire que d'éliminer ces "caucus" où, de plus en plus cachottièrement, on discute des questions publiques, pour présenter ensuite une assemblée où les conseillers ont l'air d'autant de "*yes men*". C'est beau l'unanimité, mais à petite dose. C'est dans les débats ouverts que surgit la lumière, s'il y a lieu, évidemment.

Un nouveau régime

La société d'acquêts

par Louise Lamothe

Après avoir parlé de la communauté de biens et du régime de la séparation de biens, il sera question cette semaine du régime matrimonial le moins connu et pourtant le seul qui reconnaisse à la femme pleine liberté et égalité dans l'administration de ses biens: les acquêts.

Ce nouveau régime est entré en vigueur le 1er juillet 1970. Les couples qui sont mariés depuis cette date et qui ne sont pas allés chez le notaire pour passer un contrat de mariage, sont automatiquement régis par ce régime et cela évidemment sans aucun déboursé d'argent pour acte notarié. Les couples peuvent également passer ce type de contrat devant notaire; c'est certainement une excellente façon de connaître toutes les conséquences de ce contrat.

Tout ce que l'homme ou la femme peut posséder avant le mariage, demeure un bien propre que son propriétaire administre. Si la femme avait une automobile avant le mariage, elle demeure entière propriété de celle-ci et elle peut en disposer comme bon lui semble.

Tout ce qui est donné à l'homme ou à la femme par succession (héritage, legs ou donation) demeure des biens propres, à condition que ce soit spécifié.

Ainsi si une femme hérite d'une maison de son père, il faut qu'il ait bien écrit que c'est à elle et à elle seule qu'il lègue la maison. Autrement, la maison entrera dans les acquêts.

Si le mari possède une maison avant son mariage par exemple et qu'il décide de la vendre pour acheter un chalet, ce nouveau bien demeure propre. Les vêtements, les diplômes, les décorations et la correspondance demeurent des biens propres. Et finalement si l'un des conjoints ou une autre personne nomme un conjoint comme bénéficiaire pour un régime de rentes, de pension de retraite ou d'assurance sur la vie, les revenus seront des biens propres. Une pension alimentaire est aussi un bien propre.

Contrairement aux biens propres, les acquêts sont le produit du travail pendant le mariage: salaires, honoraires, commissions et ce que le couple peut acheter avec cet argent (maison, auto, etc...)

Tous les biens déclarés non propres et les revenus de ces biens, font parti des acquêts. Pendant le mariage, chaque époux administre ses biens propres et ses acquêts. Il y a ici peut-être un inconvénient pour la femme car la plupart du temps, c'est le mari qui a le plus gros salaire et qui achète le domicile conjugal; celui-ci peut le revendre quand bon lui semble, même si c'est un acquêt. Le domicile conjugal n'est donc pas protégé. Si c'est la femme qui possède une maison, elle peut en faire ce qu'elle veut, mais le cas est plus rare. Cependant en passant le contrat en société d'acquêts devant le notaire, on peut faire ajouter une clause pour assurer la protection du domicile conjugal. Ainsi, il faut l'accord des deux pour le vendre. C'est un avantage à se rendre chez le notaire: on peut ajouter au contrat toutes mentions susceptibles de protéger surtout la femme.

Une chose certaine, c'est que, pour la femme au foyer, ce contrat est idéal. A la dissolution du mariage, elle a au moins droit à la moitié des acquisitions faites pendant la durée du mariage. Cependant, elle n'a pas *droit aux biens propres du mari.* Si par exemple, l'un des conjoints administre mal, on ne peut saisir que ses biens propres et acquêts. Ceux de l'autre conjoint sont intouchables. Ceci est une bonne protection.

Mais pourquoi peut-on saisir les acquêts de celui qui administre mal? Parce que pendant la durée du mariage chacun des époux administre séparément ses biens. On ne regroupe les acquêts pour les diviser en parts égales que lorsque le mariage prend fin. Pour les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer, à la dissolution du mariage, elles donneront la moitié des acquêts à leur conjoint qui en fera de même, à moins que ce ne soit un homme au foyer...

Selon le Conseil du Statut de la femme qui reçoit de plus en plus de courrier, les notaires ne parlent que très peu de ce régime. Comme la plupart d'entre eux sont de sexe masculin, il se peut qu'ils aient consciemment ou pas, envie de protéger ceux de leur clan... Ne voulant pas préjuger de leurs intentions, on peut leur laisser le bénéfice du doute et conseiller aux femmes qui désirent se marier, d'approfondir la question des régimes matrimoniaux au lieu de laisser cette décision aux autres, aux hommes...

Jusqu'en 1978:

Nouveau sursis accordé aux petits abattoirs

Par Gilles Saint-Amour

Les propriétaires des petits abattoirs du Québec auront jusqu'au premier janvier 1978 pour se conformer à la nouvelle règlementation qui concerne le commerce de la viande au gros et au détail. Ce sursis d'un an, selon le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, permettra aux intéressés d'obtenir le permis pour la vente en gros et soit de construire, soit de modifier leur abattoir en fonction des nouvelles normes.

Le délai accordé aux propriétaires de petits abattoirs se terminait le 31 décembre. Selon M. Garon, le nouveau délai permettra à de nombreux établissements de rester ouverts, continuant ainsi d'offrir à la population rurale un service considéré comme essentiel.

M. Garon a toutefois précisé qu'il verrait à faire appliquer strictement les normes générales d'hygiène et ce dans les mois à venir, afin de protéger le public consommateur.

M. Garon a par ailleurs précisé les grandes orientations de son ministère en ce qui a trait à la règlementation sur les aliments. Le gouvernement, par le truchement du ministère de l'Agriculture, verra à assurer la salubrité et l'hygiène dans les abattoirs et autres établissements de conditionnement de viandes, moyennant un seul système de normes; il reconnaît la nécessité d'avoir un seul système obligatoire d'inspection permanente des abattoirs, comportant des examens des animaux avant et après l'abattage; il est nécessaire, également, d'apposer sur les viandes sortant de ces établissements, une estampille unique "Approuvée Québec".

Un septième projet

Par Gilles Saint-Amour

Le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration vient de faire connaître son approbation au projet "Centre de Plein Air, parc Les Salines", et versera une subvention de $35,450 pour l'exécution de travaux d'aménagement dans le cadre du projet municipal qui dotera éventuellement Saint-Hyacinthe d'un centre où les citoyens pourront pratiquer le ski de fond, la raquette, etc., en hiver, ainsi des activités de plein air durant la belle saison.

Ce projet, qui doit créer 7 emplois, porte à 7 le nombre des projets "Initiatives locales" approuvés dans la région et à $134,000 le montant global alloué pour leur réalisation. Les participants seront recrutés parmi les personnes sans emploi inscrites au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada. Les travailleurs engagés dans ces projets percevront un salaire moyen de $140.00 par semaine.



Les personnes âgées de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe ont reçu, en fin de semaine, la visite de trois pères Noël. Il serait faux de dire que lorsqu'on vieillit, on ne croit plus à cette légende du bon vieux temps.



Quatre générations

Nous pouvons apercevoir sur la photo, Mme Raoul Hébert de Saint-Hugues, son fils Maurice, sa petite fille, Mme Yvon Paquette (Francine), et la petite Karine.

Mini-loto — TIRAGE: 639 — JEUDI 23 DÉCEMBRE 1976

Séries émises- 90,000 chacune

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE		PRIX
1er	18	40804	$50,000	152	40804		$1,000
2e	32	18629	$50,000		18629		
3e	07	93842	$50,000		93842		
4e	28	24208	$50,000	13884	24208		$25
					804	629	
					842	208	

luc tétreault
christiane-l. charbonneau
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT — RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine — Saint-Hyacinthe — Tél. 773-8479

LAVEUSES
SECHEUSES
RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS
CUISINIÈRES
LAVE-VAISSELLE

LAVE-VAISSELLE
Prix régulier $439.
SPÉCIAL
$339.00

GSW Moffat · McClary · Easy · Beatty
chez
LALIBERTÉ
EXPERT EN RÉPARATION
à votre service depuis 30 ans.
892, Cascades Saint-Hyacinthe 774-6177

Le meurtre de Beloeil:

Le mystère demeure complet

Par Gilles Saint-Amour

Le mystère entourant le meurtre de Mme Carmen Laflamme, de Beloeil, assassinée dans sa voiture, le 4 décembre dernier, demeure entier et l'enquête policière n'a à ce jour jeté aucune lumière nouvelle sur cette affaire.

On se souvient que M. Michel Laflamme avait quitté son épouse pour lui permettre d'aller faire quelques courses et l'avait retrouvée sans vie, environ 45 minutes plus tard, dans le centre d'achats Montenach. Selon certains renseignements, l'époux de la victime aurait été sérieusement soupçonné. Il aurait même été interrogé pendant plusieurs heures le soir même et le lendemain du drame, pour être ensuite relâché.

Un enquêteur a déclaré à un quotidien montréalais qu'il en était maintenant à élaborer diverses hypothèses, sans toutefois préciser s'il était ou non sur une piste sérieuse.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

Indexation des prestations de l'aide sociale en 1977

par Louise Lamothe

À chacun son cadeau des fêtes, peu importe l'emballage! Le Dr Denis Lazure, ministre des Affaires Sociales du Québec a annoncé une augmentation des prestations d'aide sociale de 8.2%, à compter du 1er janvier. C'est au début de la nouvelle année que le gouvernement péquiste dévoilera ses décisions quant à l'accroissement des barèmes pour combler les besoins autres que ceux de première nécessité.

Pour l'instant, cette augmentation de 8.2% servira en premier lieu à couvrir les besoins ordinaires des adultes. Les barèmes pour les premier, deuxième et troisième enfants des familles augmenteront d'un pourcentage supérieur à 8.2%, c'est-à-dire de 8.5 à 10.7% suivant le nombre d'enfants à la charge des familles bénéficiaires.

Malgré cette indexation, les quelque 200,000 familles d'assistés sociaux du Québec ne bondiront pas de joie et continueront de manger maigre. Car selon l'Association pour la défense des droits sociaux, cette indexation était prévisible et déjà jugée insuffisante.

La conférence de presse organisée par cet organisme devançait même le ministre Lazure. Selon cet organisme, «Le 1er janvier, les prestations doivent être indexées. Il se pourrait que l'augmentation ne soit que de 8.2% comme celle des allocations familiales. Nous ne nous contenterons pas d'une telle hausse, parce que 8.2% de rien, ça ne donne rien».

Le gouvernement québécois, aux yeux de l'Association pour la défense des droits sociaux, a si bien sabré dans les besoins spéciaux des familles défavorisées depuis 1970 que celles-ci vivent en deça du seuil de la pauvreté.

Ainsi une personne seule admissible à l'aide sociale recevra une prestation mensuelle de $235., soit $18. de plus qu'elle reçoit présentement. Un adulte ayant un enfant à sa charge touchera $332. par mois en regard des $306. qu'il reçoit actuellement.

Un couple admissible recevra $28. de plus, soit $375. et $453. s'il a la charge de trois enfants, d'où une hausse de $43. par rapport à ce qu'il reçoit actuellement.

Cette indexation coûtera aux environs de $45 millions au gouvernement québécois.

Composition du ménage		Barèmes au 1er janvier 1976	Barèmes au 1er janvier 1977	Accroissement	
Nombre d'adulte(s)	Nombre d'enfant(s)			$	%
1	0	$217	$235	18	8.3
	1	$306	$332	26	8.5
	2	$328	$350	32	9.6
	3 et plus	$337(*)	$373	36	10.7
2	0	$347	$375	28	8.1
	1	$378	$412	34	9.0
	2	$400	$440	40	10.0
	3 et plus	$410(*)	$453	43	10.5



En dépit des conditions atmosphériques défavorables, les travaux se poursuivaient la semaine dernière en bordure de la transcanadienne, non loin du Parc des Salines.



Incendie majeur

Un incendie a pris naissance dans la nuit de jeudi à vendredi, le 24 décembre à 1h.19, au 380 de la rue Brouillette à Saint-Hyacinthe. Une quinzaine de pompiers se sont rendus sur les lieux pour combattre les flammes, durant plus de 2h.30. Selon certaines personnes, le feu a débuté au premier étage et les dommages s'élèveraient à plus de $10,000. C'est le lieutenant Jean-Paul Daviau et son équipe qui sont venus à bout de contrer l'incendie.

Horizon-Travail:

Un bilan positif et des projets

Par Gilles Saint-Amour

Horizon-Travail qui a fermé ses portes le 23 décembre ouvrira les 29 et 30 décembre, puis le 5 janvier, pour débuter l'année. Les responsables, MM. Bernard Lefebvre, Robert Beaupré et Mlle Hélène Cloutier, ont tenu à dresser un bilan sommaire des activités d'Horizon-Travail. Ainsi, sur 88 travailleurs à qui ils ont trouvé un emploi, 62 se disent toujours satisfaits de celui qu'ils occupent. Parmi le nombre des clients qui ont eu recours aux services d'Horizon-Travail, on en compte 12 qui ont été "placés" 2 fois, alors que 13 se sont déclarés insatisfaits de l'emploi décroché.

Un sondage-maison a permis toutefois de révéler que tous les gens qui ont eu à recourir aux services d'Horizon-Travail souhaitent que le projet se poursuive. Alors qu'il s'adresse maintenant aux travailleurs handicapés et aux impersévérants scolaires (les drop-out) il a été suggéré qu'on étende le service aux travailleurs âgés de 40 ans et plus.

Parmi les suggestions qui ont été émises lors du sondage, effectué par un conseiller qui n'était pas rattaché au projet et qui pouvait donc attendre une plus grande franchise dans les réponses, on note que les bureaux devraient être situés au centre-ville, puisque l'absence de transports en commun nuit aux travailleurs handicapés qui ont à s'y rendre. Par ailleurs, il semble que les "clients d'Horizon-Travail" apprécient la chaleur et l'intimité de leurs rapports avec les agents de placement.

Un bilan qui semble donc positif, pour les responsables du projet, avec de nouvelles perspectives qui se dessinent pour 1977.

A Drummondville

Vol de chèques non négociables

Par Louise Lamothe

Le vol le plus important dans les anales policières du Québec a été perpétré dans la région de Drummondville, le 21 décembre, alors que trois individus se sont emparés de chèques valant plusieurs millions de dollars.

Il s'agissait en fait de chèques annulés, donc non négociables... Le vol a été commis alors que le camionneur de Purolator Courier Ltd venait de terminer sa cueillette à la caisse populaire de Saint-Eugène de Grantham. Celui-ci avait d'ailleurs passé la journée dans la région, recueillant les chèques dans les différentes institutions bancaires de la région de Drummondville. M. Marcel Poulin, vice-président de la compagnie pour l'est du Canada a mentionné lors d'un interview qu'il a accordé aux journalistes, que le camion contenait alors 25 sacs remplis de plusieurs milliers de chèques en tout.

Le camionneur a été assailli par les trois individus alors qu'il s'apprêtait à regagner son véhicule. Les voleurs lui ont demandé de se coucher sur le pavé et se sont enfuis par la suite avec le camion et son contenu.

Les recherches effectuées par la Sûreté du Québec ont été vaines jusqu'à maintenant. De plus, M. Poulin a précisé que ces caisses de chèques ne valaient absolument rien. "Ils étaient en direction du centre d'ordinateurs de Trois-Rivières pour classification. Il est certain qu'ils ne peuvent pas servir à qui que ce soit". M. Poulin a cependant avoué que la perte des chèques causait des problèmes sérieux de reconstitution aux institutions bancaires et à Purolator. "C'est pourquoi que la compagnie offre une somme de $3,000. à toute personne qui apporterait les chèques dans leur totalité ou qui donnerait des informations susceptibles de faire retrouver les chèques dans leur entier."

À NOS NOMBREUX CLIENTS ET AMIS

Nos Meilleurs Voeux

et

Nos remerciements les plus sincères pour la confiance que vous nous avez témoignée au cours de l'an dernier

Nous nous engageons en 1977
à continuer de bien vous servir
afin de conserver votre précieuse clientèle

Les Administrateurs et le Personnel
de
DESJARDINS, COUTURE INC.
PÉTROLES HOCHELAGA INC.
René Desjardins, président

Une "Bonne Année" de tous les jours — *Editorial*

Bientôt, l'année 1976 appartiendra à l'Histoire et c'est avec un dynamisme renouvelé que tous entreprendront l'an nouveau. Puisque c'est le temps des souhaits, il faut espérer que cette ardeur ne sera pas un vulgaire feu de paille et qu'elle sera capable de soutenir l'action de chacun durant les douze prochains mois.

C'est aussi le temps des résolutions et même si pour certains, cette coutume relève du folklore plus qu'autre chose, il n'en demeure pas moins que celui qui s'arrête, ne serait-ce qu'un instant, pour réfléchir à l'orientation de sa vie fait bon usage d'une coutume que l'on prend trop facilement à la légère. Maintenant, dans la folie de la civilisation moderne, il n'y a plus de temps d'arrêt, mais beaucoup de dépressions nerveuses et autres maladies de l'esprit. L'important est de se ménager des haltes qui permettent une reprise en main et si celles-ci ont pour nom "résolutions du premier de l'an", cela n'a aucune espèce d'importance.

À la veille d'entrer dans une année toute neuve, c'est un temps propice pour faire le point non seulement au niveau personnel mais aussi à celui de notre engagement dans la collectivité.

En 1976, il y a eu notamment des élections municipales et une fois encore, il a fallu déplorer le manque d'intérêt généralisé de la population à ce niveau pourtant important. Les causes de cette indifférence sont sans doute multiples et chacun devrait s'employer à les faire disparaître.

Souvent, lorsqu'il est question de réfléchir sur nous-mêmes ou notre action, la participation à la vie publique reçoit la moindre part et devient le parent pauvre. D'ailleurs, n'est-il pas fréquent d'entendre des citoyens affirmer fuir les difficultés en évitant de se mêler de ce qui les entoure? Les exemples ne manquent pas pour démontrer le désintéressement tragique des Canadiens français au niveau du développement de leur vie en tant que collectivité. Ces choses-là sont laissées volontiers entre les mains de factions contestataires qui souffrent "d'activite" et se retrouvent rapidement en petites chapelles qui remuent beaucoup mais changent fort peu de choses.

L'élaboration de la vie de tous les jours commence d'abord et avant tout dans l'environnement, ce qu'avant on baptisait du nom de voisinage. À quoi me sert d'être ému pour un malade ou une personne affligée à l'autre bout du monde si je reste indifférent à celui qui, près de moi, souffre ou est affligé?

Le nouveau gouvernement provincial a fait savoir qu'il entendait accorder plus d'importance et plus d'autonomie à deux secteurs de la vie collective: la municipalité et les écoles.

Mais à quoi servira cette largesse en quelque sorte si l'intérêt du citoyen n'est pas là?

Des millions sont dépensés chaque année à l'un et l'autre niveaux pour améliorer la qualité de vie de tous. Mais tout repose entre les mains de quelques-uns qui, parfois, aimeraient avoir l'appui et le secours des autres membres de la communauté pour prendre les choix qui s'imposent.

C'est tout un processus à mettre en branle et si chacun accepte pleinement de jouer le rôle qui lui revient, alors ce sera une bonne et heureuse année!

Ce ne peut être là un simple voeu pieux puisqu'il touche à la seule réalité qui nous appartienne vraiment, celle de tous les jours. Elle a toute la grandeur et la misère du quotidien!

Pierre Bornais

Commentaires

Comme une renaissance

On tourne une feuille de calendrier, on tourne une page de vie. Avec un coup d'oeil derrière, pour mesurer le chemin parcouru, et une grande respiration pour se ramasser, rapailler ses forces et ses espérances, devant ce qui reste à faire.

C'est aussi la saison où l'on se visite, où l'on se salue, plus qu'en un autre temps. Il y a certes la part de la coutume. Mais on éprouve tout de même le besoin de se rapprocher, de croire ensemble à ce quelque chose de fondamental, d'essentiel, qui nous unit profondément en dépit de toutes les différences.

L'arbitraire des traditions situe en plein hiver ce temps de retrouvailles. À bien y penser, il ne pouvait en être autrement: Entre les labours et les semences, la nature se ménage un temps de repos, dont les hommes qui fondent le pays et dessinent les lignes de vie à même l'écorce terrestre, profitent largement. Cette année, pour plusieurs, il sera question d'un pays dans la lithanie des souhaits habituels. Parce que ce pays, plus proche que jamais, a cessé d'être un rêve pour devenir un projet. Il réside, bien sûr, au dedans de chacun. Dans ses appartenances, dans ses coutumes, dans sa parlure. Mais il reste encore à être conquis, pesé, mesuré, construit.

C'est justement là que se situe ce noeud qui pourrait, avec un peu de bon vouloir, nous rattacher les uns aux autres. Parce que les Québécois se retrouvent présentement dans une situation privilégiée, historiquement parlant. Ils en sont à ce point de leur histoire où ils peuvent décider de leur devenir collectif, tracer les grandes lignes de leur avenir. Ils sont privilégiés du fait qu'ils possèdent d'immenses ressources, dites naturelles, et humaines. Ils sont également privilégiés de pouvoir amorcer de grands changements sans avoir à sacrifier de vies, sans avoir à brimer qui que ce soit.

Les temps qui viennent ne seront pas nécessairement les plus faciles. Fini le "rêve américain" qui réduisait la béatitude d'être à une somme de possession matérielle. La préoccupation collective doit maintenant s'élever d'un cran, là où l'air est plus sain, là où les hommes et les femmes se reconnaissent et s'estiment mutuellement par delà les barrières créées par les sorciers de l'imagerie populaire.

Après l'euphorie partisane qui a prédominé au lendemain de ce célèbre 15 novembre, il demeure un grand désir, que l'on sent présent chez un nombre grandissant de citoyens: celui de faire de ce pays un coin de terre où il fera bon vivre, en étant chez soi. Un pays où les gens, au départ, auront un jour une chance égale de s'accomplir, de se réaliser. Cela ne se fera pas tout seul. Mais on garde la quasi certitude que ce qui était une utopie, devient, de jour en jour, un objectif réalisable.

La cheville ouvrière de cette grande aventure est entre les mains de la bonne volonté de chacun. Qu'on me permette d'y croire encore, maintenant plus que jamais.

Gilles Saint-Amour

En marge

Avec le sourire!

Bon an, mal an, 1977 fera son entrée dans quelques jours à peine. Les jeunes de coeur espèrent que cette année sera remplie d'amour, de paix et de jours heureux. D'autres, moins envoûtés, se consolent en disant que ces 365 prochains jours seront peut-être moins mauvais que les 365 jours précédents.

Plusieurs personnes encore reprendront une vieille coutume qui a fait du chemin au cours des ans et des siècles: celle de prendre une résolution au début de chaque nouvelle année. Ceux-ci devraient penser, pour une fois, à prendre comme résolution de ne pas prendre de résolution. Question de faire changement et de prendre 1977 avec le sourire!

Louise Lamothe

Lettres ouvertes

Relevons le défi

QUESTION DE VOLONTÉ

J'ai rencontré des milliers de jeunes, soit à l'occasion de retraites prêchées dans les écoles et collèges ou dans les maisons de retraites fermées, soit en tournées de conférences aux étudiants sur la préparation de leur avenir. J'ai fait une constatation qui ne peut échapper même à l'esprit le plus distrait, tant à cause de son ampleur qu'à cause des répercussions non seulement sur l'avenir de l'enfant, mais sur toute la société: il leur manque à tous l'habitude de l'effort.

UNE DÉMISSION MASSIVE INQUIÉTANTE

Au foyer, on n'a pas formé l'enfant à l'habitude de l'effort. On n'exige pas assez de lui, on discute, on cède, on capitule. A l'école, non seulement il n'est plus question de formation de la volonté, mais plutôt de libération de toutes formes de contraintes, de complexes, de "tabous", de tout ce qui gêne, de tout ce qui exige un effort. Nous avons une illustration de cette dégradation dans le programme d'information sexuelle introduit depuis quelques années dans nos écoles publiques sans aucun souci d'éducation, programme où on apprend déjà à nos enfants à identifier tous les moyens de contraception. C'est si contraire à l'éducation qu'un évêque a pu écrire de ce programme "qu'il relève de la perversion".

L'ENSEIGNEMENT DANS CES ÉNORMES TOURS DE BABEL...

Il ne suffit pas d'instruire l'enfant, il faut le rendre bon. C'est là le premier et le plus grand de tous les devoirs de l'éducateur. Mais si l'école manque à ce point sur ce grave devoir de justice envers l'enfant et ses parents, celui des pères et des mères n'en est que plus urgent. Là-dessus, une vigoureuse réaction de redressement s'impose à tous les bâtisseurs de la société de demain, donc à tous les citoyens.

L'enfant en milieu normal aspire au dépassement. On en a vus à toutes les époques de l'histoire manifester un courage étonnant, poussé même à l'héroïsme. Il lui faut pour cela une oasis de sécurité, de paix et de confiance qu'il ne trouve pas dans nos écoles devenues, depuis 1960, d'immenses tours de Babel. J'ai rencontré de nombreux enfants de nos villages abandonnant leurs études, parce qu'ils n'ont pu se faire à ce nouveau milieu scolaire sans chaleur, sans relations humaines, sans âme.

UN VIGOUREUX REDRESSEMENT S'IMPOSE

Il faut donc de toute nécessité et dès l'âge le plus tendre former l'enfant au goût de l'effort, de la lutte, de la victoire, à la maîtrise de soi. Pour y arriver, l'esprit de renoncement, de sacrifice, les privations volontaires allant au-delà des limites imposées par le devoir son indispensables. Je sais bien que ce langage paraîtra vieux jeu à plusieurs esprits bien pensants, mais cela ne change rien à la réalité des choses: voulez-vous vraiment faire de vos enfants des hommes, des chrétiens et des apôtres? Cela vous est impossible sans les entraîner à l'habitude de l'effort, à la lutte contre toutes formes d'égoïsme. C'est le prix qui a cours sur les comptoirs de la réussite de la vie.

INSTINCT ET CONSCIENCE

Enorme est la différence entre l'instinct et la conscience. Procédons par comparaison. L'animal, selon qu'il se trouve en face du plaisir ou de la douleur, fonce sur le plaisir et fuit la douleur. Il agit par instinct: c'est sa loi. Mais l'homme, doué d'intelligence et de volonté libre, est soumis à une loi supérieure: à sa conscience. C'est pourquoi en face d'un choix à faire, il ne doit pas se demander s'il y a du plaisir ou de la couleur, mais plutôt: est-ce un bien ou un mal? Si c'est un bien, il faut le faire même s'il y a de la couleur; si c'est un mal, il faut l'éviter même s'il y a du plaisir. C'est là la pierre de base de toute l'éducation qui doit se poursuivre la vie durant.

VOLONTÉ ET PRATIQUE DES VERTUS

Lorsqu'on parle de la formation de la pureté chez les jeunes, on en parle trop souvent comme si cette formation ne devait commencer qu'avec la crise de la puberté. C'est une erreur. Il n'y a pas, à proprement parler, de formation exclusive de la pureté, mais de formation à la vertu en général, à la vertu tout court, c'est-à-dire, formation du caractère, de la volonté, de la maîtrise de soi.

ENTRAINEMENT PROGRESSIF MAIS SOUTENU

Cette formation doit commencer au berceau par l'habitatude de la régularité; puis, dès les premières lueurs de la raison, par l'effort quotidien, par le renoncement de tous les jours. Sans doute, vous n'exigerez pas du bébé ce que vous devez obtenir de son aîné, ni de votre adolescent le comportement de ses aînés. Mais si vous laissez l'enfant grandir au gré de ses caprices et que vous vous inclinez devant ses moindres désirs, quand viendront les premières tentatives, qui sont ordinairement des tentations contraires à la pureté, il cèdera très probablement, parce que vous ne l'aurez pas habitué à la maîtrise de soi, au contrôle de tous ses sens. Si, au contraire, vous l'avez habitué à se contrôler par la pratique des vertus chrétiennes, qui est la plus positive et la plus efficace de toutes les disciplines, il sera en meilleure condition de résister et de vaincre, car la pureté est comme une eau limpide pleine du ciel et contenue par les bagarres de toutes les vertus chrétiennes. Prétendre former l'adolescent à la pureté uniquement par l'information sexuelle, c'est vouloir appuyer une échelle au mur d'un édifice qui n'existe pas, parce que vous n'aurez pas construit cet édifice spirituel.

LES MERVEILLES DES PETITS EFFORTS

Les petits coups de pinceau, les petits coups de ciseau répétés ont produit les plus beaux chefs-d'oeuvre de peinture et de sculpture. Chefs-d'oeuvre de l'artiste! Ou encore c'est l'histoire de la goutte d'eau perçant le marbre le plus dur. Chef-d'oeuvre de la nature! C'est la féerie des flocons de neige: vous soufflez dessus et ils se sont évanouis; vous les avez à peine touchés et ils ont fondu. Mais s'ajoutant les uns aux autres, ils finissent pour bloquer ces locomotives de fer qui crachent le feu et file à plus de quatre-vingt milles à l'heure. Chefs-d'oeuvre du Créateur que ces flocons de neige! Ils sont une image frappante de nos petits efforts. Pris isolément, ils sont bien peu de chose; mais en les ajoutant les uns aux autres dans une persévérance indéfectible, nous en arrivons à des résultats qui, jusqu'alors, nous paraissent irréalisables. Chef-d'oeuvre de la grâce de Dieu fécondant les efforts de l'homme dans la poursuite de la perfection!

Pacifique Emond, o.f.m.
5750, boul. Rosemont
Montréal, Qué.
H1T 2H2

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER

fondé en 1853

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

(c) 239971

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais
Journalistes: Gilles Saint-Amour, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage: Gaston Saint-Germain

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: .35 la semaine
$17.50 par année.

Poste: Au Canada $16.00 par année
aux Etats-Unis $22.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Texte de l'intervention de M. V. Chartier

"Je voudrais relever les affirmations d'un journaliste qui dans un style peut-être ambigü, et sans preuve, a tenté de jeter le discrédit sur la Commission des finances du conseil provisoire en essayant peut-être de faire un scandale d'un fait divers.

"Or, pour la bonne compréhension, ça fait plusieurs fois que ça revient sur le tapis, j'aimerais relire l'extrait qui touche le conseil provisoire.

"M. Bornais dit: ... "D'ailleurs, il faut déplorer que les accusations faites par l'ancien député au cours de la campagne électorale à l'effet que la ville aurait perdu d'importants revenus par suite de l'incompétence ou de l'inexpérience de certains dans la préparation des requêtes, n'aient pas été démenties.

"La nouvelle administration municipale plaide l'ignorance, tandis que les fonctionnaires se réfugient derrière l'impossibilité de prendre publiquement position en la matière. Mais en attendant, les doutes semés persistent et personne ne les oubliera au moment d'acquitter son prochain compte de taxes". (Fin de la citation).

"M. Bornais sème le doute dans la population en déformant les affirmations de l'ancien député, lequel, d'ailleurs a été jugé par la population. Je trouve pour le moins bizarre que, lorsqu'il s'agit de mettre les bois dans les roues de l'administration en place, certains journalistes réussissent à sortir les vers du nez de certains fonctionnaires pour étaler sur la place publique des dossiers confidentiels. Lorsqu'il s'agit de rétablir la vérité, ils se camoufflent derrière le paravent de l'intégrité de certains autres fonctionnaires.

"La nouvelle administration plaide ignorance, dit M. Bornais; l'éditorialiste en serait-il rendu à impliciter les réponses de ses interlocuteurs? C'est la première fois, moi, que j'en entends parler.

"M. Cornellier n'a pas parlé d'incompétence ni d'inexpérience, mais il a parlé de mauvaise présentation du budget. C'est différent. La vérité, la voici, parce qu'on la réclame:

"La Commission des finances a préparé un budget en fonction d'une demande pour un octroi d'équilibre budgétaire de $1.6 million. Mais le ministre du temps, par la voix de ses fonctionnaires, pour éviter d'acquiescer à nos demandes, s'est trouvé le prétexte de celui qui a les poches vides, en demandant d'étaler certaines dépenses sur des règlements d'emprunt à court terme. Or, à force de tout transposer sur un règlement d'emprunt, ceux-ci deviennent des monstres qui pourrissent à Québec. Et ce même ministre, par les instances du même ministère, nous demande d'alléger nos règlements d'emprunt. Ainsi, M. le Maire, on joue au ping-pong avec les octrois, pour éviter de "finaliser" les promesses du gouvernement.

"Que la province nous présente des budgets équilibrés comme ceux de la ville de Saint-Hyacinthe, pour citer un haut-fonctionnaire municipal, et nous pourrons reparler d'incompétence et d'inexpérience.

"S'il y avait eu malversation, incompétence et inexpérience, il aurait fallu reporter ces qualificatifs aux pseudo-spécialistes qui ont scruté analysé épluché le budget de la ville de Saint-Hyacinthe. Si le ministre n'avait pas tellement tergiversé dans sa décision, la fusion aurait pu accoucher à un temps plus propice économiquement et nous aurions pu avoir une partie des $5 millions que la ville de Jonquière a reçus.

"Or, la vérité, c'est que la province n'avait plus d'argent à donner, et que les autorités compétentes ne voulaient pas en donner. Je veux tout simplement rétablir les faits, il n'y a pas de scandale là-dedans; on nous a tout simplement demandé d'étaler certaines dépenses sur un règlement d'emprunt pour nous dire ensuite que nos règlements sont trop lourds. C'est ça la vérité."

Réponse à un conseiller:

Il importe de faire la part des choses !

M. Vincent Chartier,
Conseiller municipal
a/s Hôtel de ville,
Saint-Hyacinthe.

J'ai écouté avec grande attention l'enregistrement de votre intervention à l'occasion de la dernière séance régulière du conseil de ville.

Le premier effet de surprise dissipé, je remarque que vous vous êtes enfin décidé à répondre non pas aux "affirmations d'un journaliste" mais en substance aux allégations de l'ex-député Cornellier au sujet des subventions d'équilibre budgétaire dont devait jouir la nouvelle ville de Saint-Hyacinthe.

Ceci étant dit, toutefois, je ne puis que déplorer profondément la façon singulière utilisée pour arriver à cette fin, notamment la façon erronée d'interpréter une partie du texte paru sous ma signature, en page éditoriale, dans l'édition du 15 décembre. L'interprétation personnelle, et complètement fausse, que vous faites du paragraphe que vous citez ne vous aura permis, en plus de faire connaître la version officielle de la ville pour la première fois sur un sujet important, qu'à vous livrer à une charge aussi inutile que gratuite contre les journalistes de Saint-Hyacinthe, en plus de contenir des énormités qui ne peuvent être passées sous silence.

Vous me permettrez de ne pas élaborer en détail sur les subventions puisqu'un article complet aborde cette question ailleurs dans le journal. Ma surprise a été d'autant plus grande à l'audition de votre intervention que rein dans le texte incriminé ne pouvait être compris, comme le veut votre version, comme une mise en cause de la compétence ou de l'expérience des fonctionnaires municipaux ou des membres de la Commission des finances du conseil provisoire. Une analyse attentive du paragraphe cité et de l'ensemble de l'éditorial du 15 décembre vous aurait sans nul doute permis de le comprendre comme un véritable appel à la compréhension des contribuables maskoutains à l'endroit du nouveau conseil de ville et des fonctionnaires à son emploi aux prises avec l'élaboration de prévisions budgétaires rendue difficile par des besoins qui grandissent plus rapidement que les sources de revenus devant pourvoir à leur financement. La solution de facilité en la matière serait de taxer davantage les contribuables et c'est là précisément que repose le dilemme pour des administrateurs conscients de l'odieux qu'entraîne toute hausse de taxes excessive. Ce n'est certes pas ce que vous avez compris encore que je doive m'interroger sérieusement si l'ambiguité à laquelle vous faites allusion repose bien dans le texte lui-même!

Il est clair que vous n'avez voulu retenir de tout cela que les termes "incompétence" et "inexpérience" pour me les attribuer bien à tort; en plus d'en faire des accusations formelles que j'aurais formulées à l'endroit de membres de la Commission des finances du comité provisoire.

Il ne faudrait quand même pas perdre de vue que c'est l'ex-député Cornellier qui, dans le cadre de la dernière campagne électorale, a voulu contrer son adversaire unioniste, M. Fabien Cordeau, sur un point précis du programme politique de ce dernier. C'est lui qui, dans un but électoraliste sans doute, a mis en cause l'administration municipale au sujet de la différence de $1,300,000 entre la subvention accordée et celle que M. Cordeau identifiait comme "promise" par le ministre Goldbloom (et l'importance de cette somme ne peut être ramenée à un fait divers d'autant plus que le scandale, si scandale il devait y avoir, repose plus dans l'inertie des responsables à rétablir les faits que dans une supposée volonté de ma part à y trouver matière à scandale!). Les propos du député ont été rapportés en première page du journal, dans l'édition du 10 novembre, et celui-ci n'a pas jugé bon de prétendre que nous avions déformé ses affirmations. Et lui que la population a jugé, comme vous le dites si bien, doit vous être gré aujourd'hui de prendre sa défense à titre posthume.

Il est vrai que M. Cornellier n'a pas employé les termes d'"incompétence" et d'"inexpérience" mais le texte de l'éditorial du 15 décembre ne citait pas les propos textuels de l'ex-député qui avait parlé de "mauvaise présentation" et de "mauvais calcul" sans apporter les précisions que vous venez de fournir et c'est sans doute cela qui importe le plus puisqu'ils mettaient en doute la compétence et l'expérience de l'administration municipale. Il faudrait quand même "rendre à César ce qui revient à César" et "le doute dans la population" ainsi que "le discrédit sur la Commission des finances du comité provisoire" dont vous parlez n'ont pas été semés par le texte mal interprété du 15 décembre mais bien par l'ancien député en présence de plusieurs centaines de Maskoutains! Il est quand même heureux que vous vous soyez décidé enfin à apporter votre version des faits puisque, comme vous le dites, la population la réclamait. Il est vrai aussi que la question a été posée à plusieurs reprises, d'ailleurs vous avez été contacté après les déclarations de M. Cornellier mais vous avez estimé alors ne pas pouvoir assumer seul la responsabilité de rétablir les faits. Et le maire P.-A. Hamel, qui venait d'être élu, ne pouvait que plaider ignorance sur un dossier qui n'avait pas encore été porté à sa connaissance lorsque la question lui a été posée.

En conclusion à cette partie de votre exposé, je me dois de souligner qu'il n'a jamais été question nulle part de malversation, ce qui représente une accusation encore plus grave que tout le reste puisqu'elle se rapporte à un "détournement de fonds dans l'exercice d'une fonction". Il n'est pas inutile de le souligner pour éviter toute fausse interprétation subséquente qui pourrait survenir.

La qualité de votre intervention et la charge gratuite à l'endroit des journalistes dont j'ai fait mention précédemment pose une fois encore l'épineuse question de l'information à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe et le droit qu'a la population maskoutaine d'être informée de tout ce qui touche l'administration municipale.

Périodiquement, il est de mise à l'hôtel de ville d'essayer de mettre en doute la crédibilité des journalistes qui, eux aussi, ont une tâche ingrate à accomplir pour informer la population sur les différents aspects de la vie municipale et éviter que l'administration municipale ne devienne une chose privée. Parce que cette réalité n'a pas encore été reconnue et acceptée au premier titre par les conseillers municipaux, et ce en dépit des efforts tentés depuis plusieurs années, il est trop facile d'oublier la collaboration qui peut malgré tout prendre place de temps à autre pour monter en épingle quelques faits qu'à tort ou à raison on trouve incomplets, inexacts ou rapportés de façon prématurée. Et cela se produit toutes les fois ou presque que l'information obtenue à grands renforts de recherches ne concorde pas avec la version officielle des faits.

La meilleure preuve de cette incompréhension chronique dont souffre les autorités municipales face à leur responsabilité d'informer la population réside en particulier dans cette pratique abusive du "caucus" ou du huis-clos. Par voie de conséquence, les assemblées publiques du conseil sont devenues depuis belle lurette de mornes cérémonies d'approbation de résolutions au cours desquelles il n'y a pas place pour la discussion publique ou le débat. Plus souvent qu'autrement, les journalistes doivent par la suite "chercher" les informations qui permettront de rendre compte d'une décision des autorités municipales. Et dans la partie de cache-cache continuelle qui se déroule, il est facile après de les accuser de "tirer les vers du nez" de certains fonctionnaires. Devant cet hermétisme qui se surprendra honnêtement de constater qu'au moment des élections municipales les candidats sont peu nombreux?

Personnellement, j'ai déjà manifesté à plusieurs reprises le désir que le caucus soit restreint aux questions confidentielles pour faire une plus large part à la discussion publique. Et je ne crois pas qu'aucun des membres du conseil, ceux d'aujourd'hui comme ceux qui occupèrent le poste dans le passé, craigne ou ait à craindre de faire valoir publiquement leurs idées.

Tout cela implique qu'une profonde mutation doit se produire dans les relations entre les responsables municipaux (et autres) et les journalistes, sans pour autant menotter la liberté des uns et des autres. Que vous le vouliez ou non, l'existence du journal répond à un besoin réel auquel les journalistes, conscients de leurs responsabilités et honnêtes, s'efforcent de répondre.

De l'acceptation de cette réalité pourrait découler un changement radical et, nul doute, un meilleur travail pour tous!

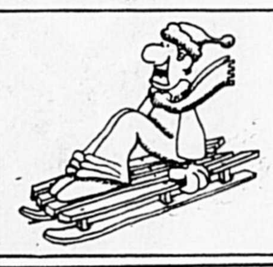
En terminant, je me permets de vous livrer un court texte de M. Jean-Louis Servan-Schreiber, spécialiste reconnu internationalement de la presse écrite, qui jette un éclairage intéressant sur cette question.

"Je ne crois pas que le rôle de la presse écrite soit de constituer une opposition. L'opposition est une attitude essentiellement politique. Bien sûr, il existe des journaux anti-gouvernementaux. Ils ont leur raison d'être et leur public. Mais l'opposition systématique lasse et perd vite toute crédibilité... Il y a une expression popularisée par Valéry Giscard-D'estaing à laquelle je me rallie: "La presse est un contre-pouvoir". C'est là, à mon avis, l'intérêt, la noblesse et le plaisir de notre fonction. Notre mission est de déceler le faux à travers le vrai, de souligner les tromperies des institutions, du gouvernement et des syndicats. Ils essaient toujours de faire passer leur vérité, leur vision du monde. Nous sommes d'ailleurs, en grande partie, les courroies de transmission de leurs messages officiels. Nous contribuons d'une manière, souvent inconsciente, à propager la vérité officielle. Par conséquent, il est d'autant plus important de bien faire comprendre que cette vérité officielle n'est qu'une vérité partielle." (Antennes, 4e trimestre 1976, page 48)

La question ne pouvait être mieux posée! La réponse reste à venir cependant et c'est à cela que nous devrions tous travailler, dans la compréhension et le respect mutuel, cela va de soi!

Pierre Bornais,
Directeur de l'information

Glissez
votre message
DANS
LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028



Meilleurs voeux pour
le Jour de l'An
à tous nos clients et amis
J. Alcide Théberge & Fils Enrg.
Entrepreneur, briqueteur
Raymond Théberge, prop.
765 rue St-Pierre,
La Providence.
Tél.: 773-9620.

GILLES DUPONT, T.D.C.
denturologiste
prothèses dentaires
sur rendez-vous seulement
4415, rue Jalobert Douville Tél. 774-8713



NOS BUREAUX SERONT FERMÉS
À COMPTER DE 3 HRES,
VENDREDI LE 31 DÉCEMBRE
AINSI QUE TOUTE LA JOURNÉE
LUNDI LE 3 JANVIER
VOTRE CAISSE POPULAIRE

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la*

finance

BOURSE DE MONTREAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Compilation complète des transactions, rachats, droits, warrants. Changement en plus ou moins à la fermeture. z—Lot régulier. xd—ex dividende. Prix exprimés en cents à moins d'être précédés du signe de $.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abitibi	300	$10¼	10⅛	10⅛	+ ¼
Alta Gas T	3100	$13½	13⅜	13½	
Alcan	3930	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Algoma St	625	$17⅜	17⅛	17⅜	— ⅛
Aquitaine	1050	$18	18	18	+ 1⅞
Bank Mtl	900	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
Bank NS	4008	$20⅜	20¼	20¼	+ ¼
Bq Pv Can	100	$13¼	13¼	13¼	
Bell Canad	4268	$48¼	48	48¼	+ ¼
Bell E pr	100	$26¼	26¼	26¼	
Bell F pr	500	$20½	20½	20½	+ ½
Bell wt	2700	375	370	375	+ 35
BP Can	322	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Brcan a	350	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
CCemL a	1300	$8⅜	8¼	8⅜	
Can Devlo	34	$100	100	100	+ 1
Can Perm	100	$16¾	16¾	16¾	+ ⅝
C P un	300	$8½	8½	8½	
C Imp Bank	300	$25⅝	25⅝	25⅝	
C Int Pw	1700	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
CP Inv	400	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Can Tire A	850	$42¼	41⅞	42¼	+ ⅜
CPLtd	2250	$16⅝	16⅛	16⅝	+ ⅜
Carl Ok	1340	325	315	325	
Celanese	200	360	350	360	+ 20
Chrysler	3600	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
Con Bath	500	$28⅛	28	28⅛	+ ⅜
Con Gas	250	$14	14	14	
Crush Int	700	$8½	8½	8½	+ ⅛
Dome Pete	600	$40½	40	40½	+ 1
Domtar	1100	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅜
Donohue	200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Du Pont	113	$13	13	13	+ ½
Fal Nck	600	$34½	34	34½	+ 3½
Fic Fund	1000	$8	8	8	—1
Francana	300	$6	6	6	+ ⅛
Fraser a	169	$22⅜	22⅛	22⅜	— ⅜
Gulf Can	200	$25¾	25¾	25¾	+ ½
H Bay Co	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Husky Oil	130	$20	20	20	+ ⅞
IAC	100	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Imp O a	2725	$21¼	21½	21¼	+ ¼
Imp O b	800	$21¾	21⅜	21¾	+ 2½
Imasco A	200	$23½	23½	23½	+ ½
Inco a	1150	$32½	32¼	32½	+ ⅜
IPL a	700	$14⅛	14⅛	14⅛	
Kaiser Re	400	$14½	14½	14½	+ ⅛
MB Ltd	1500	$23¼	23	23¼	+ ⅜
Mass Fer	1900	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Mercantl	2400	$14¾	14⅜	14¾	— ⅛
Molson A	600	$15½	15⅛	15½	+ ⅛
Moore	2500	$36⅞	36½	36⅞	+ ¼
Noran a	2100	$30½	30⅛	30⅜	— ⅛
Norcen	333	$11⅜	11⅜	11⅜	
Pac Pete	200	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Pancan	125	$24½	24½	24½	+ ⅛
Placer	200	$20	20	20	
Polysar a	800	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Pop S	145	450	450	450	
Pow C a	800	$8	8	8	+ ⅛
Price Com	300	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Que Tel	100	$17	17	17	
Reitman A	500	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Royal Bank	970	$26⅜	26	26⅜	+ ⅜
Seagram c	1500	$23¼	23	23¼	+ ½
Simpsons	1300	$5½	5½	5½	
Steico a	205	$24¼	24½	24¼	+ ¼
Texaco	300	$24¼	24¼	24¼	+ 1¼
Texasgulf	500	$29	29	29	— ⅛
Tor Dm Bk	3700	$19⅛	19⅛	19⅛	
Tot Pet A	500	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Tr Can PL	1602	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Un Carbid	100	$18	18	18	
Walk a	310	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Industrials					
SparCap	1000	1½	1½	1½	
Mines and Oils					
Acroll Ltd	3500	54	53	54	
AIS	500	30½	30½	30½	
Aldona	1113	38	38	38	+ 2
Basic Res	100	$8½	8½	8½	— ⅛
Bateman	18000	3	2⅞	3	
Cadillac Ex	500	75	75	75	+ 3
Com N	2000	5	5	5	
Dumorni	2000	57	57	57	+ 2
East Su a	400	105	103	103	+ 3
Goldex	2050	30	30	30	
Ladubor	1000	22	22	22	
Mt Jamie	3000	25	25	25	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Muscoch	15000	16	16	16	+ 1
Que Cobalt	100	160	160	160	
Talisman	2000	14	14	14	—2
Untd Asbes	200	350	350	350	—5
Untd Canso	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Wrightbr	2000	7	7	7	
Total sales:		Industrials			74.107
mines and oils		55.283			

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Growth	4.86
Can Gs Eqy	13.36
Can Sec Gth	4.82
Can Trusteed	4.70
Corp Invest	5.26
Corp Inv Stk	4.62
Gwth Equity	5.84
vJapan	9.01
nMoney Mkt	10.00
Special	3.21
All Canadian Gr	
Compound	5.62
Dividend	6.07
Northrn Eqy	3.52
Revenue Gth	3.65
Venture	3.50
4000	3.71
Calvin Bullock Gr	
vAcrofund	1.17
vCIF	4.15
Clag Inv Grp	
nvCo-opera	9.52
nvLdmk GF	9.52
Eaton Group	
Commwth	15.99
Growth	9.96
Income	4.78
Internatnl	8.00
Leverage	4.29
Venture	3.88
Viking	4.96
Guardian Gr	
Enterprise	.83
GIS Comp	9.22
GIS Income	2.73
vGrowth Fnd	8.68
North Amer	3.49
Mutual Acu	5.43
Mutual Inc	4.42
Sec Income	9.78
World Eqty	6.07
Investors Group	
yGrowth	10.65
yInternatnl	5.88
yJapan	10.36
yMortgage	4.87
yMutual	5.09
yRetiremnt	5.33
yProvidt Mu	6.57
yProvidt Stk	4.84
Nat Res Gth	3.60
Planned Invest Gr	
Canada Cum	5.49
Canada Grth	7.06
Pld Resources	4.08
Pld Sec Inc	5.75
Taurus	5.19
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	9.59
yCanadien	5.91
yFonds H	4.93
yRetraite	6.20
Prudential Gr	
yGrowth	5.19
yIncome	5.35
Savings Invest Gr	
yAmerican	9.59
yCanadien	5.91
yH Fund	4.93
yRetiremnt	6.20
Scotiahund Gr	
Scotiafnd	.88
Scotiafd Mtg	1.07
United Bond Shr	
yRevFund	5.63
yRevFnd Inc	5.20
United Group	
yAccumula	3.81
yAccumu R	3.93
yAmerican	1.36
yCont Mort	5.05
yVenture	2.50
yVenture Ret	4.04
Universal Gr	
Save Equity	8.32
Save Income	5.36
Non Members	
Assoc Inv	5.07
yBeaubran	3.93
ynBalt TremE	5.31
Can S Afr Gd	3.14
Canagex Gr	
yBond	9.32
yFund	9.09
yInternatnl	8.14
yMortgage	10.18
yCapital Gth	9.54
xChase	6.62
CML Group	
Growth	6.09
Intl Energy	2.44
Intl Gth	4.44
Intl Income	3.33
Univest	4.72
Desjardins Gr	
yCanadian	6.77
yHypotheq	4.79
yInternatnl	7.50
yObligatns	5.25
yQuebec	3.20
yPEP	1.87
nvSpec	4.47
yDixon, Kroa	5.40
yDomin Comp	6.17
Dreyfus Group	
yInc	12.64
yInternatnl	13.97
ynExecutv Ca	5.81
ynExec Intl	1.48
xFld Trend	22.04
nHarvard	5.94
yHeritage	1.90
Industrial Gr	
yIndst Amer	2.45
yIndust Div	6.20
yIndust Eq	5.40
yIndust Gth	16.57
yIndst Inc	10.42
yIndst Pens	21.47
yITCO	4.82
Keystone Gr	
Cus K-2	5.20
Cus S-1	19.28
Cus S-4	3.67
Polaris	3.25
xLex Rsrch	15.97
xManhatn	2.73
yMaritime Eq	2.26
yMarlbargh	4.73
yMutrusco	12.68
NW Group	
yCanadian	4.39
yEquity	6.61
yGrowth	5.03
xOne Wm St	14.80
xOppenhmr	6.54
PHN Group	
yBond	11.16
yCanadian	7.11
yFund	14.77
yPooled	28.39
nvRRSP	10.88
PMF Managmnt	
nPension Mu	6.09
nXanadu Fd	3.49
nPutnam	10.64
ySterling Eqty	5.47
xTech	7.30
Temple Gth	12.01
Trans Canada Gr	
A	4.97
C	10.69
Special	4.14
yVanguard	5.81

Conférence nationale des Cercles 4-H

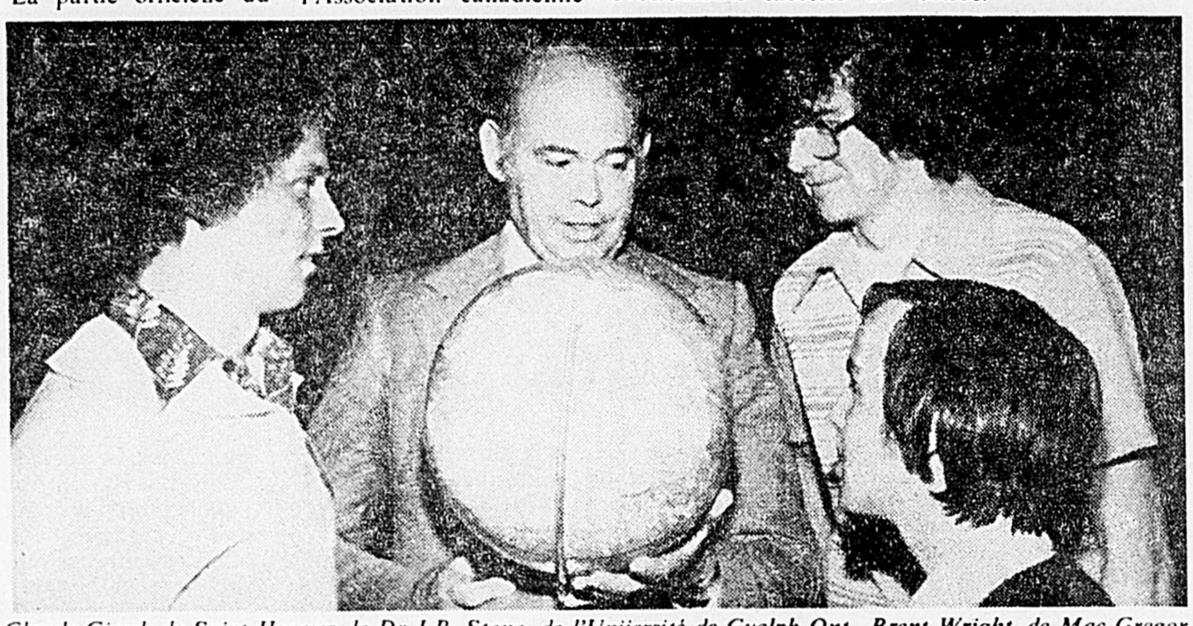
Le Conseil canadien des Cercles 4-H avait coordonné la Conférence nationale des Cercles 4-H dont les assises ont eu lieu à l'Hôtel Royal York de Toronto du 10 au 14 novembre dernier. Quatre-vingt membres de Cercles 4-H de toutes les régions du pays ainsi que huit membres de Cercles 4-H des Etats-Unis ont participé aux diverses activités. La plupart des délégués sont arrivés par avion le 10 novembre, jour inaugural de la 45e Conférence depuis 1931.

La partie officielle du programme consistait en une série de débats et de discussions sur l'alimentation. "La protéine de l'avenir" a servi de thème à un débat auquel ont participé le Dr J.B. Stone, du département de zoologie et le Dr N. Stoskopf, du département de phytopathologie, sur nos sources éventuelles de produits alimentaires. Tous deux sont de l'Université de Guelph. Le lendemain, M. Gordon Hill, de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario et M. Charles Gracey, de l'Association canadienne des éleveurs de bétail ont discuté, de concert avec des délégués de Cercles 4-H pour déterminer si les marchés agricoles du Canada devaient être libres ou contrôlés. Le troisième thème majeur inscrit au programme a été exposé par un groupe de professeurs et d'élèves de l'Université de Guelph sous le titre "Du rôle et des responsabilités du Canada en matière d'alimentation du Tiers Monde".

Les délégués des Cercles 4-H ont aussi fort apprécié les autres événements inscrits au programme, dont une soirée au Théâtre de Toronto, les cérémonies inaugurales et le Salon hippique de la Foire royale agricole d'hiver et une excursion aux chutes Niagara.

Un des points culminants de la Congérence aura sans doute été le banquet du samedi 13 novembre alors que plus d'une centaine de bienfaiteurs et d'amis du mouvement national des Cercles 4-H se sont unis aux délégués à l'occasion du banquet et du programme de divertissements en soirée.

Claude Giard, de Saint-Hugues, était l'un des huit délégués des Cercles 4-H du Québec à la conférence de Toronto.



Claude Giard, de Saint-Hugues, le Dr J.B. Stone, de l'Uniiersité de Guelph Ont., Brent Wright, de Mac Gregor, Manitoba et Yoland Ouellette, de Saint-Basile, Nouveau Brunswick ont participé au débat sur "la protéine de l'avenir" dans le cadre de la conférence nationale des Cercles 4-H, qui s'est déroulée à Toronto.

Macramé et sculpture aux Loisirs Jardin du Soleil

Les Loisirs Jardin du Soleil inc., avec l'aide de subventions du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, offrent aux déficients de la région de Saint-Hyacinthe la possibilité de suivre des cours de macramé et de sculpture adaptés à leur rythme.

Sous les indications d'un professeur compétent et à l'aide de moniteurs, les participants sont en mesure de créer des pièces murales, des jardinières, des ceintures, des sacs à main et des sculptures en pierre de savon. Ainsi, ils développent leur créativité et font un apprentissage de l'art. Ces cours sont dispensés le mardi (pour la sculpture) et le jeudi (pour le macramé) de 19 heures à 21 heures, au sous-sol de l'église Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe. Les cours interrompus durent le temps des fêtes recommenceront le 6 janvier (pour le macramé) et le 11 janvier (pour la sculpture). Ils se termineront au début de mai.

Pour toute la session, il ne coûte que $5. pour suivre les cours de macramé, $6. pour suivre les cours de sculpture et $10. pour les deux cours. Les frais d'inscription servent à payer le matériel.

Toute personne intéressée et concernée par ces cours est invitée à s'inscrire en téléphonant à 773-1701 et en demandant Nicole Gaudreau, présidente.

NOMINATION

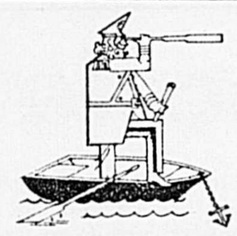


La direction de VOLCANO LIMITEE est heureuse d'annoncer la nomination de M. René Courchesne, au poste de Directeur de Production à ses usines de St-Hyacinthe. M. Courchesne sera responsable de la production et de l'entretien; il sera secondé dans ses fonctions par une équipe formée de Messieurs Jean Borduas, Paul Brodeur, Clément Demers, Gilles Gendron et Réal Lévesque.

Nos meilleurs voeux de succès vont à cette équipe dynamique.

VOYAGES EXCURSIONS AIRBUS
Permis: 75-01-50561
guidé par:
Gabrielle Corbeil

1977
8,9 janvier
Fin de semaine à Ste-Véronique
14 janvier
Cuba
1er au 27 février
Floride
6 mars au 3 avril
Californie
Saint-Hyacinthe
tél. 773-0789
Beloeil
tél. 467-4803
Gabrielle Corbeil



NE RATEZ PAS LE BATEAU!
ADRESSEZ-VOUS AUX ANNONCES CLASSÉES
773-6028

SIMON RANGER
Centre Cascades
St-Hyacinthe, Qué. Tél. 774-5001
Opticien d'ordonnances Dispensing Optician
Chez Optique Laurentienne Ltée
At Laurentian Optical Ltd
1275, des Cascades

Tél. Bur.: 773-5502
Rés.: 794-2089
JEAN-LUC MORIN, D.D.
DENTUROLOGISTE
515 St-Denis, suite 14 (coin Cascades) St-Hyacinthe
Pour rendez-vous le soir
Téléphonez s.v.p. de 10h. a.m. à 4h. p.m.

Rapport sur les bestiaux

BOVINS
Ce matin, le marché des bovins est modérément actif à la suite d'une demande passablement bonne. Des vaches laitières de diverses qualités formaient la majeure partie des réceptions lesquelles étaient beaucoup moins nombreuses que celles de lundi dernier. Les prix payés pour toutes les classes demeurent stables comparativement à ceux de la semaine dernière.
BOUVILLONS
A-1&2: NIL
A-3&4: NIL
B's : NIL
Comcl: $23.-$33.

TAURES
A-1&2: NIL
A-3&4: NIL
B's : NIL
Comcl: $24.-$25.75

VACHES
D-1&2: $21.-$23.
D-3 : $17.75-$20.75
D-4 : $15.-$17.75

TAUREAUX
$22.75-$29.
VEAUX
Le marché des veaux est actif et la demande varie de passable à bonne pour toutes les classes. Les réceptions sont plus nombreuses que celles de lundi dernier et sont surtout composées de veaux de bonne et moyenne qualités. Toutes les catégories s'échangent à des prix à peu près stables comparativement à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait: $47.-$63.; ventes jusqu'à $70.; moyens: $33.-$45.; communs: $20.-$32. Remplacements: trop peu pour établir les prix.

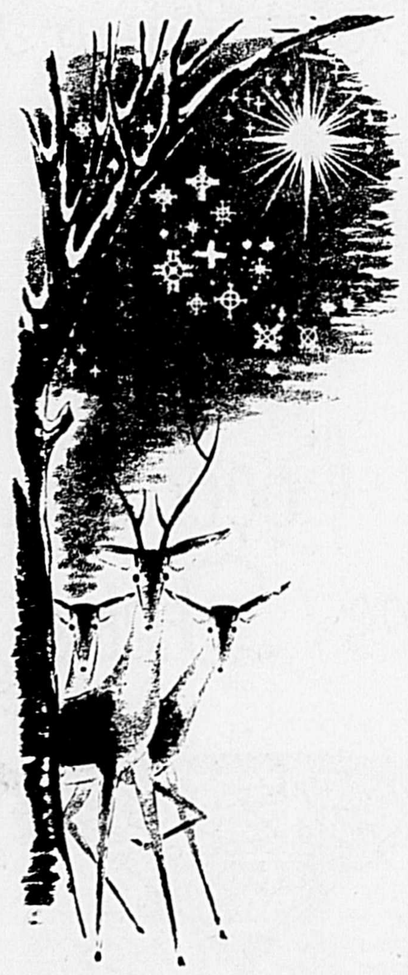
AGNEAUX & MOUTONS
Aucune réception.
"Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière: - 4065".

N.B. Le marché de l'est sera fermé lundi 3 janvier 1977.
Le prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario pour la semaine dernière: $56.01.

La maison....

léotrudel Inc.

et son personnel



désirent remercier tous ses clients et amis pour leur patronage apporté durant l'année 1976.

Nous anticipons votre présence pour 1977. durant laquelle nous vous réservons les toutes dernières nouveautés de la mode masculine

A tous...
Une Bonne et Heureuse Année
Nos souhaits les plus sincères.

Léo Trudel
et son personnel
1605, rue des Cascades Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-5100

SERVICE IMMOBILIER



GEORGES LECLERC
Canton Acton Vale
Rés.: 546-7525

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



DANIEL PELLETIER
Canton Rouville
Rés.: 797-3396

COURTIER



MICHEL GUILBERT
District St-Hyacinthe
Rés.: 773-7727

CAISSE D'ETABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE
3955 Blvd Laurier



HENRI BERNARD
Canton Shefford
Rés.: 467-8974

774-4838 SERVICE IMMOBILIER

La recherche agricole, un secteur très actif!

(collaboration Louis-A. Bernard)

Le Service des stations de recherche du ministère de l'Agriculture du Québec n'est pas tellement connu des agriculteurs et pourtant, on y travaille de façon continue pour l'intérêt et l'amélioration de l'agriculture au Québec. Quatre stations sont regroupées sous ce service.

Il y a une station de recherche à Saint-Hyacinthe et les trois autres sont situées à Deschambault, La Pocatière et Des Buissons. On y fait des travaux de toutes sortes en vue de solutionner certains problèmes majeurs des agriculteurs québécois.

Chaque station est responsable de sa gérance et de son administration alors que l'ensemble de la recherche est coordonné par le directeur du service, le Dr Heinz Gasser.

À SAINT-HYACINTHE:

Sous la direction de M. Pierre Lavigne, la station de Saint-Hyacinthe s'occupe principalement d'horticulture, de grande culture et de céréales. On y travaille en fonction de la denrée. Les disciplines de la malherbologie, de la phytopathologie et de l'entomologie se rattachent aux cultures. La recherche en malherbologie porte sur la répression des mauvaises herbes dans l'orge, le blé, les betteraves sucrières et potagères. En phytopathologie, les chercheurs bénéficient d'un jardin d'observation des maladies chez les légumes, la luzerne, le blé et le soya. En entomologie, les études sont concentrées sur la répression de la mouche du chou et des pucerons du blé, sur le cycle végétatif de la pyrale du maïs et sur la répression de la mineuse de la luzerne et de la chrysomèle du maïs. On a un programme important d'amélioration de la tomate.

LA STATION DE DESCHAMBAULT:

La recherche animale se fait en grande partie à Deschambault. La station est située sur la route 138, à 72km (45 milles) de Québec. M. Jean Genest en est le directeur. On y a un gros programme en volaille qui consiste à produire des lignées québécoises de poules pondeuses. On continue le programme de croisement de la vache canadienne avec la Suisse brune américaine. Ce programme a entre autres pour buts d'améliorer l'attache du pis de la vache et d'augmenter sa production laitière. On prévoit terminer l'expérience en 1981. Chez les chevaux, on étudie la valeur de l'insémination artificielle à partir de sperme congelé.

À l'occasion, la station couvre certains domaines supplémentaires en matière de recherche avec des travaux sur les plantes fourragères, les plantes oléoprotéiques, les céréales, les fruits, les légumes, la culture en serre et l'apiculture.

LA STATION DE LA POCATIÈRE:

La station collabore aux recherches sur l'amélioration de la race laitière canadienne et des lignées de poules pondeuses de la station de Deschambault. On se penche également sur la culture de la féverole et du pois sec. M. Jules Archambault en est le régisseur.

LA STATION LES BUISSONS:

À la station des Buissons, la recherche et l'expérimentation portent exclusivement sur la pomme de terre. C'est d'abord une station d'amélioration de la pomme de terre. Elle a ensuite un rôle de consultant vis-à-vis de la qualité des semences de pommes de terre pour la station de production de semence de Manicouagan. De plus, on cherche à découvrir les méthodes de régie les plus appropriées à cette culture, de même que les moyens de contrôle des maladies de tubercules au champ et en entrepôt. On cherche aussi les moyens de contrôle contre la dissémination des maladies des plants. M. Gilbert Banville est le régisseur de la station.

LA SOUS-STATION DE SAINTE-MARTINE:

Sainte-Martine est une sous-station de Saint-Hyacinthe. On y fait des travaux pour l'amélioration génétique du blé de printemps. La sous-station a pour rôle de produire des semences Select et Fondation à partir des meilleures variétés adaptées au Québec en vue d'une multiplication par les producteurs de semences enregistrées et certifiées. Le responsable en est M. Denis Bastien.

Au service des stations de recherche, on met l'effort sur l'amélioration de l'agriculture régionale. Le Dr Gasser, directeur du service, précise que les priorités de recherche continueront d'être établies selon les recommandations fournies par les conseils consultatifs du MAQ comme le Conseil des productions animales et le Conseil des productions végétales du Québec. Les propositions des producteurs seront écoutées en autant qu'elles seront présentées en fonction de ces priorités. Devant les besoins de plus en plus grands en agriculture, le Dr Gasser émet le voeu de pouvoir augmenter les effectifs des stations de recherche avec les années, afin de mieux servir les agriculteurs québécois. Pour ce faire, on considérera aussi bien les aspects théoriques que pratiques de la recherche.

CENTRE DE LA TOILE ENR.

1100, Saint-Louis, (St-Joseph)

Vente et réparations



Tente - roulotte

Couvre-siège simili-fourrure

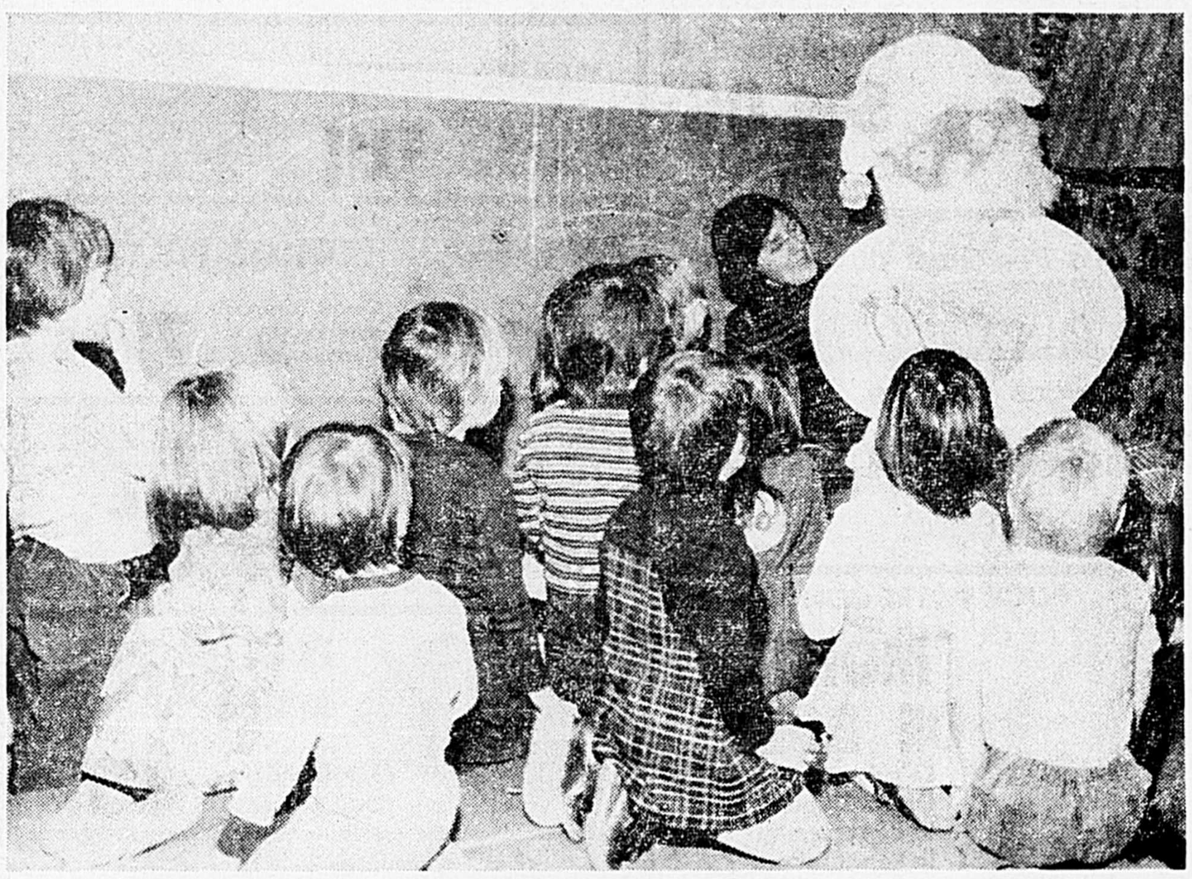
toile pour tracteur

773-2240



Serge Bousquet, co.-prop.

André Bergeron, co.-prop.



Des enfants s'amusent

À l'occasion de la fête de Noël, les enfants de la garderie Tante Thérèse se sont amusés ferme, vendredi 17 décembre. En effet, tous ces bambins participèrent à de nombreuses activités et agrémentèrent les locaux de décorations qu'ils ont fait eux-mêmes ces jours derniers.

Bonne Année

à tous nos clients et amis

Que l'An nouveau vous apporte Joie, Santé, Bonheur et Prospérité





Marc Gladu

Représentant Mead & Cie Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

1255, RUE GIROUARD, SAINT-HYACINTHE

774-6273 774-4184

BELOEIL 467-7773

Puériculture immunisation

Des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants, auront lieu cette semaine aux endroits suivants:

LUNDI 10 JANV.
Douville (O.T.J.)
14h. à 15h.30

MARDI 11 JANV.
St-Joseph
(S.-sol Caisse Pop.)
14h. à 15h.30

MERCREDI 12 JANV.
La Providence
(S.-sol de l'église)
14h. à 15h.30

JEUDI 13 JANV.
St-Hyacinthe
(Service de Prév.)
14h. à 15h.30
St-Pie
Éc. Sacré-Coeur
14h. à 15h.30

Les cliniques antituberculeuse et d'immunisation pour voyageurs et autres et manipulateurs d'aliments sont tenues à l'Unité Sanitaire devenu Service de Prévention, 1150 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, les lundi après-midi de 14h. à 15h.30, les mercredi avant-midi de 9h. à 11h. et après-midi de 14h. à 15h.30 et le vendredi avant-midi de 9h. à 11h.

CLINIQUE DE VARICES DE DOUVILLE

Dr. A. Levine, M.D.
Médecin spécialiste
certifié province de Québec
injection et chirurgie
des varices
3985, Boul. Laurier
Douville
774-6503

Savez-vous manger les pâtes à la Mode de Sherbrooke ?

MACARONI AU FOUR À L'ANCIENNE

2 tasses de MACARONI COUPE CATELLI
2 c. à table de beurre ou de margarine
2 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
3 tasses de lait
1½ tasse de fromage cheddar râpé
1 tasse de fromage gouda râpé*
2 tomates tranchées mince
¼ de tasse de chapelure
¼ de tasse de fromage parmesan râpé
2 c. à table de beurre ou de margarine fondu
¼ de c. à thé de sel d'oignon

Cuire les macaronis selon le mode d'emploi et égoutter. Faire fondre le beurre. Ajouter la farine et les assaisonnements et cuire 1 minute. Ajouter le lait et cuire, en brassant, jusqu'à épaississement. Retirer du feu, ajouter les fromages et brasser jusqu'à ce que la sauce soit lisse. Ajouter les macaronis cuits. Verser dans un plat beurré de 2 pintes. Mettre les tranches de tomates sur le dessus et assaisonner de sel et de poivre. Mélanger le reste des ingrédients et étendre sur les tomates. Cuire au four, à 350°F pendant 20 minutes.
Environ 6 portions

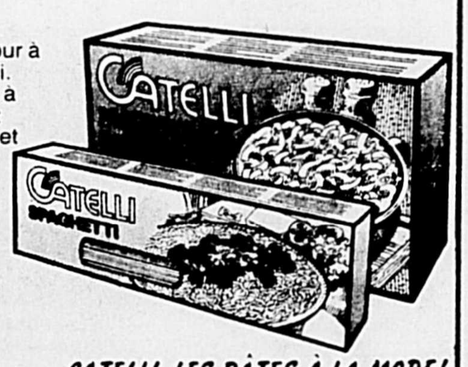
*Si vous préférez, remplacez par ½ tasse de fromage cheddar râpé.

CATELLI

À Sherbrooke, on fait les macaronis au four à l'ancienne, avec les Macaronis coupés Catelli.

C'est tout simple et amusant comme tout à préparer. En quelques minutes, vous réalisez un plat délicieux et appétissant, économique et nourrissant. Il y a mille et une autres façons de préparer les pâtes Catelli, les nouilles comme les lasagnes, les rigatonis comme les macaronis.

Autant de recettes faciles et variées à découvrir au dos des paquets de pâtes Catelli. Bon appétit!



CATELLI, LES PÂTES À LA MODE!

Voici une belle occasion de créer de nouveaux emplois.

Ne la ratez pas!

Qui n'a pas déjà eu une bonne idée susceptible de créer des emplois pour des gens sans travail? En fait, nous n'avons qu'à observer autour de nous pour trouver des choses constructives à faire. C'est pourquoi le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration lance deux programmes de création d'emplois. C'est le temps de faire vos bonnes idées...des réalités.

CANADA AU TRAVAIL

«Canada au travail» est un programme de création d'emplois qui sera lancé dès janvier prochain. Il a pour but de combattre le chômage dans votre localité, et il le fera en créant quantité de nouveaux emplois.

Toutes les associations, les corporations et les organisations reconnues sont habilitées à parrainer la réalisation de projets. La majorité des subventions consenties pour ces programmes sera destinée aux régions particulièrement touchées par le chômage. Les projets devront aussi tenir compte des besoins spécifiques locaux.

«Canada au travail» est un programme à longueur d'année qui emploiera des gens sans travail dont les services et les aptitudes ne sont pas utilisés actuellement par le secteur privé. Les formulaires d'inscription à ce programme pourront être présentés deux fois par année, soit en hiver, soit en été.

Au début de janvier, vous pourrez vous procurer un formulaire d'inscription au Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité. On vous donnera aussi un guide détaillé sur ce programme.

Pensez-y dès maintenant et regardez bien autour de vous. Il y a une foule de possibilités.

JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL

«Jeunesse-Canada au travail» est un programme estival pour étudiants et créera plus de 20,000 emplois. Les projets devront être d'une durée maximum de 14 semaines.

Les projets devront créer des emplois assortis aux perspectives de carrière des étudiants, ce qui facilitera leur accès éventuel au marché du travail. Bien sûr, dans l'immédiat, le fruit du travail de ces étudiants devra profiter à l'ensemble de la population de la localité où le projet sera réalisé.

Tout comme pour **«Canada au travail»**, le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité vous fournira un guide détaillé ainsi qu'un formulaire d'inscription, dès le début de janvier.

Pensez-y dès maintenant, ce sera une expérience enrichissante pour vous et pour les étudiants!

CANADA AU TRAVAIL

JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL

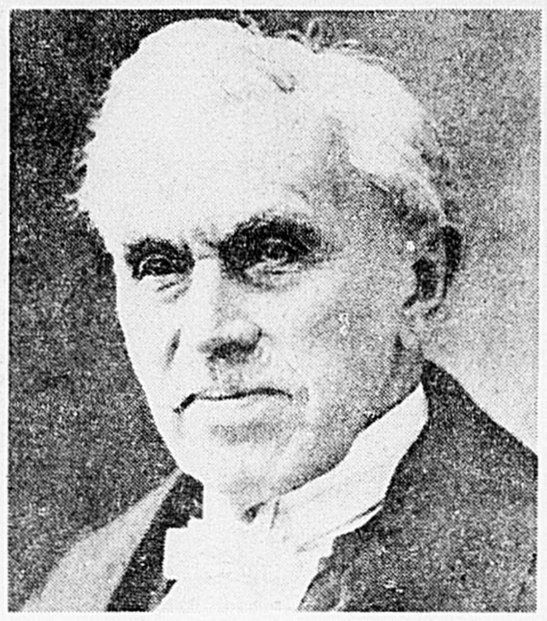
Main-d'oeuvre et Immigration — **Manpower and Immigration**

Bud Cullen, Ministre — **Bud Cullen, Minister**

Créons des emplois, c'est important!

Quelques pages de notre histoire...

L'Honorable Juge Louis Tellier



L'honorable juge Louis Tellier naquit à Berthier en haut le 24 décembre 1842, du mariage de Zéphirin Tellier et de dame Luce Ferland. Il fit son cours classique au Séminaire de Joliette et ses études de droit, partie à Joliette, au bureau de l'honorable juge L.-F.-G. Gaby, partie à Saint-Hyacinthe, sous la direction de l'honorable Hubert-Wilfrid Chagnon.

Tout en étudiant le droit, il remplissait l'office de député-protonotaire de la Cour Supérieure et de greffier de la cour de circuit.

Le 16 octobre 1866, il fut admis au barreau après avoir subi avec succès l'examen du jury, que présidait le juge Marcus Doherty qui, incidemment, avait fait une partie de ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il vécut pendant quelque temps.

Mais ce ne sera qu'en 1873 que l'avocat Tellier se livrera à la pratique de sa profession et qu'il entrera en société avec Me Victor-B. Sicotte, futur magistrat de district à Saint-Hyacinthe et père de monsieur L.-V. Sicotte, ancien trésorier de la ville. Puis, en 1878, il s'associa aux avocats de La Bruère et Beauchemin, société légale avantageusement connue dans tout le district de Saint-Hyacinthe.

Le 17 septembre de la même année, il fut élu député du comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes du Canada. Mais, aux élections générales de 1882, monsieur Tellier fut défait par le notaire Michel-Esdras Bernier (l'hon. Esdras Bernier).

Lorsque Sa Seigneurie le juge Louis-Victor Sicotte prit sa retraite après avoir administré la justice dans le district de Saint-Hyacinthe pendant près d'un quart de siècle, monsieur Tellier, qui était chef du bureau Tellier, Lussier et Gendron, rue Saint-Denis, fut appelé à le remplacer au banc de la Cour Supérieure du district de Saint-Hyacinthe, le 12 novembre 1887.

Enfin, le 7 décembre 1903, il fut appelé à aller exercer la justice à Montréal. Mais il ne quitta pas Saint-Hyacinthe pour autant car il préféra voyager matin et soir, jusqu'à ce qu'il fut mis à la retraite, le 5 octobre 1915. Et, pour ma part, je me souviens fort bien d'avoir vu ce grand vieillard qui passait souvent devant notre porte, s'en allant à la gare alors qu'il allait siéger à Montréal ou en revenait.

Il arborait toujours de larges chapeaux de feutre gris et parfois le soir, il se promenait encore, la pipe aux lèvres, badine à la main et tenant en laisse un grand chien de race. Il eut une verte vieillesse et garda jusqu'à un âge avancé une allègre démarche.

Un jour qu'il demandait à notre voisin le vieux docteur Antoine-Paul Cartier: -''quel âge me donnez-vous?'' - Celui-ci, lui-même octogénaire, lui répondit: - ''Je ne vous en donne plus, vous en avez assez!'' - Il mourut en effet, à l'âge de 92 ans, cinq mois et demi, le 16 juin 1935.

L'honorable monsieur Tellier, dit Mgr Choquette, a joui de tout temps de la réputation d'un magistrat intègre, studieux, éclairé et hautement apprécié. Dans la retraite, il goûtait la douceur du foyer et se plaisait au silencieux contentement des livres, auquel il associait l'Histoire du Canada et la généalogie des vieilles familles canadiennes.

L'honorable Louis Tellier était le frère aîné de Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec et qui, par parenthèse, vécu un temps à Saint-Hyacinthe comme étudiant attaché au bureau de son frère monsieur Louis. Celui-ci était aussi le père de monsieur Eugène Tellier, ancien percepteur du Revenu provincial en cette ville et qui décéda en juin 1974.

A Saint-Hyacinthe, le juge Tellier habita longtemps la maison située au numéro 1280 rue Girouard, actuelle propriété du Dr Paul Morin, mais ildécéda dans la grande maison à deux logis où est mort le député Ernest Chartier et il y a moins de vingt ans, le juge Gaétan Sylvestre.

Une rue qui commence à la rue Girouard, dans le nouveau quartier un et se termine à la rue Sicotte, perpétue le souvenir du juge Louis Tellier, dispensateur de la justice à Saint-Hyacinthe, vingt-sept années durant.

Camille Madore,
de la société d'histoire régionale
de Saint-Hyacinthe.

Réf. Pierre-Geo. Roy: ''Les juges de la Province de Québec, (1933). - Mgr C.-P. Choquette: ''Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe (1930).

Les numismates

L'association des numismates de Saint-Hyacinthe tiendra sa prochaine réunion le 16 janvier 1977. Cette soirée réunira les membres numismates, philatélistes et médaillistes. Le 4 janvier, il y aura une soirée d'échange de monnaies, de timbres et de médailles. Cette soirée est pour tous les membres de l'association.

La soirée d'échange ainsi que la réunion de l'association se tiendront au 1195 de la rue Saint-Antoine à Saint-Hyacinthe, local 053.

Viand-O-Bec inc
MARCHE
PLAZA

BOEUF DE L'OUEST
LIVRAISON
774-5404

MARCHE CENTRE
1555, RUE DES CASCADES

COUPE DE VIANDE POUR CONGELATEUR
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LA QUANTITÉ



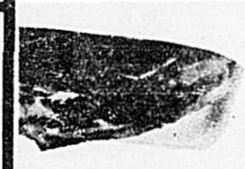
DERRIERE DE BOEUF
STEER ROUGE
Canada, cat. A
$1.06 LB



STEAK DE RONDE
steer rouge
Canada, Cat. A
$1.38 LB

STEAK MINUTE
délicatisé, tendre
steer rouge,
Canada Cat. A
$1.49 LB





ROTI DE PALETTE
Coupe Européen
steer rouge,
Canada Cat. A
79c lb

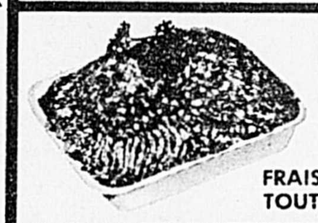
Le Personnel du
MARCHÉ Viand-O-Bec inc.
vous souhaite
une Bonne Année
à tous



RÔTI DE COTE CROISÉE
steer rouge
Canada Cat. A
99c lb

POUR VOTRE CONGELATEUR
MOITIÉ DE BOEUF
Le prix comprend:
l'emballage,
le dépeçage et
la congélation.
Steer rouge
Canada Cat. A
87c lb





PORC HACHE MAIGRE
FRAIS HACHÉ TOUTES LES HEURES
83c lb

Boeuf économique
Canada Cat. D
LB 60c

Mme Rémy, 900, rue Savoie,
Saint-Hyacinthe Gagne son marché
de viande soit $28.13
A NOTER que le concours Gagnez votre achat est terminé, mais vous êtes toujours gagnants à faire vos achats de viande au Marché Viand-O-Bec Inc.
FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS

Avis de décès

CLOUTIER (M. René) - À Saint-Barnabé, le 23 décembre est décédé M. René Cloutier, à l'âge de 72 ans. Outre son épouse, née Aurore Courtemanche, il laisse 2 fils et une fille: MM. Raymond de Saint-Barnabé, Normand de Saint-Hyacinthe et Mme Jean-Paul Forest (Laurette) de Saint-Simon. Lui survivent également 2 frères et 5 soeurs: MM. Léopold Cloutier de Saint-Thomas-de-Joliette, Rosaire de Saint-Barnabé, Mmes René Riendeau (Bernadette) de Saint-Barnabé, Philippe Chamberland (Béatrice) des États-Unis; Jean-Baptiste Otlette (Rose) de la Floride, E.U.A.; Jean Grenier (Simone) de Val d'Or et Paul-Émile Rondeau (Yvette) de Saint-Thomas de Joliette. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME de Saint-Hyacinthe eurent lieu le 26 décembre en l'église paroissiale de Saint-Barnabé.

•••

ÉTHIER (M. Joseph) - À l'hôpital Pasteur, de Montréal, le lundi 20 décembre, est décédé M. Joseph Éthier, d'Acton Vale, à l'âge de 97 ans. Il était l'époux de Marie-Rose Plante, décédée. Il laisse dans le deuil douze enfants: Mme Philippe Fontaine (Berthe), de Montréal. M. Harris Éthier, Montréal; M. Aimé Éthier, Acton Vale; Mme Gabriel Fontaine (Alice), Montréal; Mme Robert Meunier (Thérèse), Acton Vale; M. Léo Éthier, Montréal; Mme Roland Chevanelle (Émilienne), Richmond; Mme Calixte Crête (Laurette), Montréal; Mme Jean-Marie Compagna (Madeleine), Montréal; Mme Jacques Leclerc (Stella), Montréal; M. Philippe Éthier, Montréal; Mme Robert Plante (Irène), Mirabelle. Il laisse aussi deux frères et une soeur: M. Mathias Éthier, Montréal; M. Nazaire Éthier, Lowell, Mass.; et Mme Arthur Théroux (Éva), de Waterbury, Conn. Il laisse de plus une dizaine d'arrière petits enfants, trente-neuf petits enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles, sous la direction de la maison MARCEL BOISVERT, eurent lieu en l'église Saint-André d'Acton Vale le jeudi 23 décembre, à 3 heures de l'après-midi, et l'inhumation au cimetière paroissial du même endroit.

•••

FOURNIER (M. Hugues) - À Saint-Hyacinthe, le 25 décembre, est décédé M. Hugues Fournier, à l'âge de 85 ans, époux de Maria Brodeur, décédée. Lui survivent deux soeurs: Soeur Alice Fournier des soeurs de la Charité ainsi que Soeur Berthe Fournier de la même congrégation. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME de Saint-Hyacinthe eurent lieu le 27 décembre, en l'église de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe.

•••

LAGACÉ (Mlle Blanche) - À Saint-Hyacinthe, le 26 décembre, est décédée Mlle Blanche Lagacé, à l'âge de 86 ans. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, auront lieu le mercredi 29 décembre, à 13 heures en la cathédrale, de Saint-Hyacinthe.

•••

LAPOINTE (Mme Albany) - À Saint-Barnabé, le 21 décembre, est décédée Mme Albany Lapointe, née Éva Bergeron, à l'âge de 74 ans. Elle laisse ses deux fils et sa fille: Raymond de Saint-Barnabé; Damien, Verdun; Mme Adrien Brunet (Réjeanne), Montréal. Lui survit aussi sa soeur: Mlle Irène, de Joliette. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME, eurent lieu le jeudi 23 décembre, en l'église de Saint-Barnabé.

•••

LECLERC (Edgar) - À Saint-Hyacinthe, le 20 décembre, est décédé M. Edgar Leclerc, à l'âge de 62 ans. Outre son épouse, née Rosilda Beaulieu, il laisse trois fils et deux filles: Denis, Réal, Marcel, de Saint-Hyacinthe; Mmes Théodore Laurendeau (Rita), Saint-Pie; Gilles Courchesne (Colette), de Saint-Hyacinthe. Lui survivent aussi trois frères et quatre soeurs: Laurent, La Présentation; Rosaire, Saint-Hyacinthe; Gérald, Longueuil; Mmes Adonias Lincourt (Laurette), Gérard Petit (Antoinette), Longueuil; Paul-Émile Michon (Marie-Blanche), Saint-Hyacinthe; Ernest Vincelette (Imelda), Saint-Jean-Baptiste. Les funérailles, sous la direction de la maison UBALD LALIME eurent lieu le jeudi 23 décembre, en l'église de La Présentation.

•••

MESSIER (Mme Philippe) - À Saint-Hyacinthe, le 26 décembre, est décédée Mme Philippe Messier, née Angélina Dupré, à l'âge de 77 ans. Lui survivent un frère et quatre soeurs: Jean-Baptiste, de Saint-Louis-sur-Richelieu; Mmes Polydore Beaucage (Ida), de Saint-Louis-sur-Richelieu; Wilfrid Lamoureux (Rosa), Saint-Denis; Mlle Malvina, de Saint-Hyacinthe; Soeur Marie Dupré, des Soeurs Saint-Joseph, de Tracy. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, eurent lieu le mercredi 29 décembre, à 14 heures, en la cathédrale, de Saint-Hyacinthe.

•••

RODIER (Mme Jacques) - À Saint-Hyacinthe, le 23 décembre, est décédée Mme Jacques Rodier, née Lise Lamoureux, à l'âge de 36 ans. Outre son époux, elle laisse ses deux filles: Manon et Johanne, de Saint-Hyacinthe. Lui survivent aussi ses parents, M. et Mme Armand Lamoureux (Berthe Mathieu), de Saint-Jude ainsi que quatre frères et deux soeurs: Gaston, de Saint-Dominique; Guy, Jean et Luc, Saint-Jude; Mmes Maurice Barette (Francine), Laval; Barnabé Laporte (Colette) Saint-Jude. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, eurent lieu le vendredi 24 décembre, en l'église Sacré-Coeur, à Saint-Hyacinthe.

•••

TÉTREAULT (Mme Omer) - À Saint-Hyacinthe, le 21 décembre, est décédée Mme Omer Tétreault, née Églantine Payette, à l'âge de 99 ans. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, eurent lieu le jeudi 23 décembre, en l'église Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe.

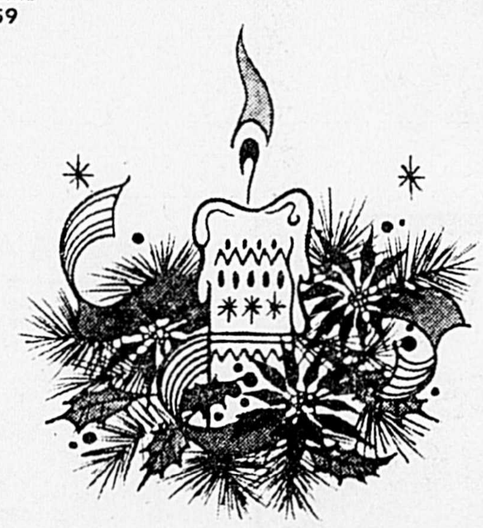
•••

YVON (Émery) - À Saint-Hyacinthe, le 24 décembre, est décédé M. Émery Yvon, à l'âge de 82 ans. Il laisse son épouse, née Exélia Leblanc. Les funérailles, sous la direction de la maison RENÉ-J. MONGEAU, eurent lieu le lundi 27 décembre, en l'église Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe.

AETERNA-VIE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
Une filiale de Groupe Prêt et Revenu
2035, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
tél: 773-2059

fonds
FIDUCIE PRÊT ET REVENU

A tous nos clients
et amis
Bonne et Heureuse Année





Raymond Chabot
Gérant



Mme Francine Piché
Secrétaire



Sylvio Goyette
Gér.-adjoint

Vous aimeriez obtenir des renseignements intéressants sur l'assurance-vie, les rentes d'invalidité, de retraite, l'investissement sur hypothèque en fiduciie, etc...? N'hésitez pas, notre équipe est là pour vous servir.

Vous aimeriez vous joindre à nous? Vous avez complété vos études secondaires? Vous aimez servir le public, êtes travailleur, possédez une bonne discipline personnelle? Qu'attendez-vous pour communiquer avec nous?



Jean-Pierre Beauchemin
Représentant



Jules Goyette
Représentant



Jean Tanguay
Représentant



Jean-Pierre Loiselle
Représentant



Robert Duquette
Représentant



Georges Henri Ladouceur
Représentant



Réginald Morin
Représentant